

549

copie des MODIQUES

# le Bulletin DE BUCKINGHAM

"CONSACRE TA VIE À LA VÉRITÉ"

VOL. 13 No. 14

BUCKINGHAM, QUE.

JEUDI, 15 OCTOBRE 1970

11 POSTES  
A VOTRE CHOIX  
TELE CABLE  
**Videotron**  
LTEE  
986-8318

Libre  
de toute  
attache  
politique  
ou  
ideologique

## Samedi: Marcheton du Hockey Mineur



Roger Daoust



Marc Assad

Inscription: 9.00 à 10.00 à l'aréna. Départ: 10.00 a.m. Ouverture officielle: M. le Maire Roger D'Aoust, M. le Député Provincial Mark Assad, M. L'Echevin Hugh Lemieux, M. Philip Pearson, Secrétaire de la Corporation des Loisirs de Buckingham.

Parmi les marcheurs samedi, mentionnons: M. Mark Assad, Député Provincial, qui s'est promis de marcher le dix milles. M. Ovilla Soucy qui lui aussi a relevé le défi et a accepté de marcher les dix milles. Aussi: M. Hugh Lemieux, échevin du quartier ouest. M. Chesley Ladouceur, candidat dans le quartier ouest. M. Philip Pearson, Secrétaire de la Corporation des Loisirs de Buckingham. M. Robert Pearson, Président du club de Hockey Junior.

Il n'est pas trop tard pour participer. Prix: \$50.00 pour filles; \$50.00 pour garçons. 25 de \$2.00.

## Daniel Chartrand, nouveau correspondant pour Angers

M. Daniel Chartrand est maintenant correspondant pour le Bulletin de Buckingham à Angers. M. Chartrand a déjà collaboré à notre journal au cours des dernières années.

## RÉPONSE DU CONSEIL DE VILLE À LA LIGUE DES PROPRIÉTAIRES

Buckingham, le 7 octobre 1970.

La ligue des Propriétaires de Buckingham  
C.P. 74  
Buckingham, P.Q.

Messieurs,

Pour faire suite à votre lettre en date du 29 septembre 1970, dans laquelle vous demandiez des informations concernant certains aspects financiers de notre ville de Buckingham, il nous fait plaisir de vous communiquer par la présente, les renseignements demandés.

Tel que vous insistiez dans votre lettre, nous avons demandé à notre trésorier ainsi qu'à nos vérificateurs de bien vouloir vérifier vos données.

Les seules données que ces personnes ont tenu à corriger sont les suivantes:

a) Il serait plus juste de considérer la dette totale du fonds de capital et d'emprunt au 31 décembre 1967 à:

Obligations	\$	1,542,865.64
Autres dettes		59,208.76
		<u>1,602,074.40</u>
et non à:		1,542,865.64

b) Si l'on admet les chiffres précédents, on doit donc déduire que l'augmentation nette de la dette totale au fonds de capital et d'emprunts devrait se calculer de la façon suivante (Ceci en assumant qu'aucun autre emprunt à long terme soit négocié d'ici le 31 décembre 1970):

Obligations au 31 décembre 1970	1,786,088.51
Dette totale au 31 décembre 1967	1,602,074.40
Augmentation totale en 3 ans	<u>184,014.11</u>

soit une différence de \$59,208.76 avec vos données.

c) De plus notre trésorier conjointement avec nos vérificateurs sont d'accord que l'emprunt temporaire additionnel de \$100,000.00 ne doit pas être considéré comme une augmentation de la dette pour la période donnée et ceci, pour la raison suivante:

Au 31 décembre 1967, au fonds d'administration budgétaire le passif exigible se chiffrait à \$247,172.42 et ceci comprenant un emprunt temporaire de \$60,000. Or au 31 décembre 1969, le passif exigible se chiffrait à \$255,287.17 et ceci comprenant l'emprunt temporaire de \$160,000.00.

Le passif du fonds d'administration budgétaire étant demeuré sensiblement le même, il n'y a pas lieu d'ajouter la différence d'emprunt temporaire, soit \$100,000.00, à l'augmentation totale de la dette de la Ville de Buckingham puisqu'il est logique d'assumer que cette somme a servi à payer nos fournisseurs.

Ceci termine les remarques passées par notre trésorier et nos vérificateurs.

Pour commenter plus à fond votre lettre et surtout les chiffres que vous y mentionnez, les membres du conseil et moi-même aimerions porter à l'attention de la ligue des propriétaires de Buckingham, ses membres ainsi qu'à toute la population, des informations additionnelles afin d'expliquer certains chiffres.

En premier lieu nous croyons que les revenus de l'année 1967 doivent être considérés et analysés, puisque tous vos calculs et comparaisons sont basés sur les revenus de l'année 1967. En analysant les états financiers de 1967, nous constatons que les opérations de l'année se sont soldées par un déficit net de \$166,956.23.

Nous réalisons qu'au cours de l'année 1967, le conseil du temps a dû payer certaines dépenses extraordinaires, que nous avons réussi à éliminer durant les trois (3) dernières années, soient:

a) Plans pour usine de filtration	24,351.58
b) Plan d'urbanisme	27,916.53
Pour un total de:	<u>52,268.11</u>

De plus, les dépenses de capital à même les revenus de l'année 1967 se chiffrent à \$93,912.23. Montant que nous considérons de beaucoup trop élevé. Si pour fins de comparaison nous admettons comme justifiable un montant de \$30,000.00 pour dépenses de capital à même les revenus de l'année, nous disons donc qu'un montant de \$63,912.23 doit être considéré comme inadmissible.

En prenant en considération les remarques précédentes, ceci veut donc dire que pour boucler le budget de l'année 1967, le conseil du temps aurait dû imposer la taxe foncière suivante:

Imposée	234,407.03
Plus: Nécessaire pour boucler le budget (voir plus bas)	50,775.89
Soit un total:	<u>285,182.92</u>

Déficit de l'année 1967:	166,956.23
Moins:	

Dépenses que nous jugeons extraordinaires:	
Filtration	24,351.58
Urbanisme	27,916.53
Excédent de dépenses de capital à même les revenus	63,912.23
	<u>116,180.34</u>

Soit une différence de

50,775.89

Tout en admettant, que le montant de \$467,250.23 que vous mentionnez comme augmentation des revenus, pour la période de trois ans est juste, nous croyons que l'imposition de l'année 1967 n'est pas admissible comme base de comparaison pour les années 1968 à 1970 inclusivement. Ceci nous croyons vous l'avoir démontré ci-haut.

Il va sans dire qu'une municipalité doit boucler son budget chaque année, et ceci pour le plus grand bien de tous les contribuables.

Pour continuer notre comparaison, à votre façon, nous arriverions aux chiffres suivants:

Imposition nécessaire pour 1967	285,182.92	Différence avec 1967:
Imposition de 1968	365,541.78	80,358.86
Imposition de 1969	402,464.77	117,281.85
Imposition de 1970	402,464.77	<u>117,281.85</u>
Soit une augmentation réelle de		314,922.56

Augmentation que nous croyons juste de la taxe de vente pour trois ans:

70,000.00

Plus l'augmentation des revenus du service de l'électricité (provenant en grande partie de la vente d'électricité à la Polyvalente de Buckingham) soit un montant d'environ

40,000.00

TOTAL:

424,922.56

De ce montant on doit déduire un montant d'environ \$25,000 représentant l'énergie électrique additionnelle que l'on doit acheter de la Polyvalente:

25,000.00

Soit une augmentation totale nette de:

399,922.56

Si vous permettez pour fins de discussion, nous nous servirons d'un chiffre approximatif de \$400,000.00 comme augmentation totale de revenus pour les années 1968, 1969 et 1970.

A présent, on peut se poser la question suivante: "A quoi a servi ce montant de \$400,000.00?"

EDITORIAL

FLQ

Nous regrettons les délais qu'apportent les deux paliers de gouvernement afin de satisfaire aux conditions du FLQ pour obtenir la libération de MM. Cross et Laporte, parce qu'ils jouent avec la vie de deux hommes. Nous regrettons qu'au nom d'idées abstraites tel l'ordre établi, de quelques milliers de dollars, les gouvernements mettent en jeu la vie de deux hommes. La vie de deux hommes valent que le Fédéral marche sur son orgueil et suive en cela l'exemple de M. Bourassa qui tout en restant digne nous donne l'espoir d'une solution à ce fâcheux incident. Notre prise de position essentiellement humanitaire s'inspire de celles du Devoir, des journaux anglophones de Toronto par exemple du "Globe and Mail".

Soit dit en passant que la libération des prisonniers politiques enlèverait une charge financière au fédéral en plus selon ses critères permettrait d'exhiler des éléments indésirables et perturbateurs de l'ordre établi. En les exilant, les contrôles frontaliers empêcheraient leur retour et allègerait le fardeau des payeurs de taxe car il en coûte plus de \$15,000 dollars par année par prisonnier dans les prisons sous juridiction fédérale. A Montréal, il en coûte \$84,000 pour assurer les fouilles policières sans compter les dépenses de la mobilisation de la Sécurité du Québec, la Gendarmerie Royale du Canada et l'Armée par jour.

Nous regrettons les abus policiers et les menaces des mouvements de droite. Concrètement l'arrestation massive de plusieurs membres de groupements démocratiques non-violents est déplorable. De plus l'arrestation des journalistes qui ne font que leur travail (en particulier M. Louis Fournier de CKAC). Nous déplorons les menaces des réactionnaires dirigés contre des journalistes neutres comme Pierre Pascau et un avocat, Me Robert Lemieux par les "Canadian Vigilants".

Cette situation peu ordinaire nous donne l'impression désagréable de vivre dans un Etat policier.

De plus les mouvements de troupe soit à Montréal et à Ottawa nous apparaissent comme des erreurs lamentables suscitées par l'affolement causée par 2 cellules du F.L.Q. Il est impensable qu'un pays comme le Canada mobilise ses troupes lorsqu'un ne dizaine de personnes s'attaquent à sa légitimité. Nous sommes loin des événements de 1837, de l'affaire Riel, des crises de conscription qui sensibilisaient l'ensemble de la population. Le Fédéral semble mal informé ou nous sommes mal informés en surestimant le FLQ. Il suffit d'écouter Radio-Canada et Radio-Mutuel pour savoir que le FLQ n'est qu'une poignée d'individus qui n'auraient pas l'appui du peuple québécois.

Donc, sous peine de nous répéter que Québec réduise sa répression policière que le Fédéral recantonne ses troupes. Nous avons l'impression de vivre dans un Etat fasciste même si la situation sort de l'ordinaire.

La seule façon de vaincre les terroristes est d'éviter l'affolement. L'affolement est une des armes psychologiques des terroristes. Ensuite s'attaquer aux problèmes du Québec, soit le chômage, les injustices sociales, la pauvreté, les disparités de la carte électorale. En rétablissant la justice égalitaire au Québec nous vaincrons le F.L.Q. parce que celui-ci n'aura plus rien à revendiquer. Nous sommes partiellement responsables des événements des derniers jours. Nous n'avons pas exigé des réformes qui s'imposent. Maintenant nous devons les exiger sinon d'autres extrémistes un jour ou l'autre les exigeront et nous n'aurons qu'à déplorer leurs actions.

Le FLQ ne sera pas vaincu par la répression policière, par les mouvements de troupe, par des jugements de valeur sur l'ordre établi mais par une vraie démocratie de participation.

*Claude Oulac*

Les Antipropos

de

Jean Lévesque



LA POMME DE NEWTON

Nous devons avoir aujourd'hui un invité de marque pour discuter avec nous des graves accrocés à la démocratie que nous vaut un système électoral désuet et dangereux. Désuet et dangereux à cause d'une mauvaise carte électorale, à cause des caisses noires, à cause des violences verbales dont les campagnes électorales sont farcies chez-nous, et le reste. Au lieu, nous allons devoir aborder la question de la démocratie sous un autre angle, un angle terrifiant, parce qu'il met la vie de deux hommes en danger, parce qu'il met ce que nous avons acquis jusqu'ici de démocratie en danger.

Nous détestons la violence. Nous condamnons la violence. Sous quelque forme qu'elle se présente. Ainsi, ces enlèvements ont quelque chose d'odieux lorsqu'on pense aux vies humaines en danger, aux familles éplorées. Ces raptus concrétisent en eux tout ce que l'on peut trouver de mauvais dans les rapports de l'homme avec l'homme, lorsque seule la force fait loi. Trois cents ans avant le Christ, Plaute disait que "l'homme est un loup pour l'homme". Depuis ces époques lointaines, l'homme a atteint la lune, mais a-t-il évolué, lui, pour la peine ?

Nous écrivons ces lignes réprobatives devant une bibliothèque. Sur les rayons, à portée de vue, quelques titres: "La guerre des Boers", "Mécatonbe de '14", les "Récits de la Guerre 1939-1945"... Si nous regardions le rayon plus récent, on lirait les récits de la lente extermination du peuple bialais, ceux des horreurs contemporaines du Vietnam, la tragédie en combien d'actes du Moyen-Orient... Si nous regardions l'Histoire du Canada, n'y verrions-nous que des croix plantées en terre, des voisins s'aimant d'amour tendre, et des conquérants fraterniser avec des conquies ?

Mais la violence, sous quelque forme qu'elle se présente, n'excuse pas la violence sous quelque autre forme qu'on décide de la présenter. Et il y a tant de sortes de violences. La violence de l'homme qui refuse à un autre homme la dignité de travailler. La violence de l'homme qui refuse de reconnaître son voisin comme égal. La violence du mépris. La violence du dialogue refusé. La violence du silence. Et tant d'autres, qui conduisent aux violences les plus folles, celles qui ne se cachent pas.

La situation socio-politique de notre collectivité, observée depuis nombre d'années, montrait des signes de tension montante pour plus d'un. Combien de fois n'avons-nous pas, nous-même, ici, attiré l'attention sur tel malaise par-ci, telle situation lamentable par là. Combien de fois par contre, des demandes justes et raisonnables n'ont-elles pas tout simplement été répudiées par le passé? A force de tirer sur une corde, on finit par la rompre. C'est un principe de physique bien élémentaire.

Enfin, et sans avoir attendu une semaine, le premier ministre du Québec, M. Bourassa, a parlé dimanche soir. Il a reconnu implicitement, en les nommant comme tels, l'existence de prisonniers politiques ici. Et il a ouvert discrètement la porte à des négociations. Cette porte, puisse-t-elle déboucher sur un corridor devant conduire deux otages vers la liberté, les prisonniers politiques dans le pays de leur choix, et notre collectivité, à une existence plus conforme à ses aspirations et à son épanouissement.

Tout droit réservé Source: LE DEVOIR, 12/10/70

On peut discuter avec l'auteur au téléphone à l'émission Le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC.

CA M'AGACE

- Ca m'agace de voir des gens refoulés par leurs préjugés.
- Ca m'agace de voir le combat capitalisme-socialisme, puisqu'aucun système ne vise le bonheur de chaque être humain dans son entité la plus complexe.
- Ca m'agace de voir que l'homme est un être si compliqué.
- Ca m'agace de voir que l'homme ne peut se passer de la société.
- Ca m'agace de voir des gars qui se baissent la tête pour ne pas avoir à me saluer quand je les croise.
- Ca m'agace de ne pouvoir rien faire pour changer le monde.
- Ca m'agace de voir de vieux principes trivials s'accrocher à une société dépassée.
- Ca m'agace de voir des gens qui ne savent pas rire.
- Ca m'agace de voir que l'univers évolue si lentement.
- Ca m'agace de voir des gens vivre du passé.
- Ca m'agace de voir que la société fourmille de parasites.
- Ca m'agace de voir des gens refuser tout changement pour ne pas être dérangés dans leur bourgeoisie.
- Ca m'agace de voir la parole du riche plus forte que la mienne.
- Ca m'agace de voir un blessé et ne pouvoir rien pour lui.
- Ca m'agacé d'avoir eu à marcher trois rues et demie

sur une cheville luxée alors que les balcons étaient bondés d'être humains.

Ca m'agace de voir tous les pays gaspiller du temps, de l'énergie et de l'argent à préparer une troisième guerre mondiale alors que tous les jeunes savent qu'il n'y en aura pas.

Ca m'agace de voir le gouvernement s'empiffrer à des banquets à \$200.00 le couvert et parler de société juste.

Ca m'agace d'avoir à traverser une frontière pour me rendre aux USA, ou partout ailleurs.

Ca m'agace de voir un gouvernement élu démocratiquement se moquer tyranniquement de ses électeurs, une fois en place.

Ca m'agace de voir des jeunes parler de paix et ne pas oser interrompre une bataille de rue.

Ca m'agace de voir que je suis si lucide alors que 95% des gens sont aveugles.

Ca m'agace de ne plus pouvoir m'émerveiller du bleu du ciel et du rouge des roses.

Ca m'agace de voir des parents élever (?) des enfants sans aucune notion de psychologie; c'est ce qui fait que les hôpitaux psychiatriques sont remplis.

Ca m'agace de voir un homme condamner la science à cause du mauvais usage qu'il en fait.

Robert Bédiveau



La première conférence provinciale-municipale du Québec prévue pour le printemps 1971

La première conférence provinciale-municipale du Québec aura vraisemblablement lieu le printemps prochain dans la vieille capitale. Cette nouvelle a été communiquée par le premier ministre, M. Robert Bourassa, à l'occasion du congrès de l'Union des municipalités du Québec.

En prenant une telle initiative, le gouvernement du Québec veut favoriser le développement de relations plus étroites entre les municipalités et le gouvernement supérieur, permettre aux conseils municipaux de participer plus activement à l'élaboration des politiques qui les concernent, et, partant, à accroître la productivité et l'efficacité des décisions prises aux deux niveaux du gouvernement.

L'ordre du jour de cette première conférence provinciale-municipale comprend déjà l'étude des sujets suivants: les structures et pouvoirs des municipalités et des communautés municipales, la coordination de l'action des divers ministères et des municipalités au niveau des régions, et l'évaluation des problèmes financiers des municipalités en prévision d'une véritable réforme de la fiscalité municipale. A ce dernier chapitre, le premier ministre du Québec précise que la réforme de la fiscalité municipale doit être l'oeuvre commune du gouvernement et des municipalités. "Cette collaboration est essentielle pour situer les problèmes financiers des municipalités dans le cadre général des conditions économiques du Québec, et dans celui des priorités à établir aux niveaux provincial, régional et local", de soutenir M. Bourassa.

Enfin, le premier ministre a rappelé que la réforme municipale préconisée par son gouvernement repose sur les pivots suivants: la fiscalité municipale et les relations provinciales-municipales, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, la pollution du milieu, les structures des communautés municipales.

LE BULLETIN DE BUCKINGHAM

ET LA VALLÉE DE LA PETITE-NATION

SONT LES SEULS JOURNAUX DE L'OUTAOUAIS LIBRES

DE TOUTE ATTACHE POLITIQUE OU

IDEOLOGIQUE

"CONSACRE TA VIE A LA VERITE"

Le Bulletin de BUCKINGHAM

C.P. 30  
Tél.: 986-5082  
575 rue James  
Buckingham, Qué.

Hebdomadaire du Comté de Papineau publié et imprimé à Buckingham

Journal dévoué aux intérêts de: Masson, Buckingham, Thurso, Angers, Perkins, Glen-Almond, N.-D. de la Salette, Pottimore, Val-des-Bois et N.-D. du Laus.

ABONNEMENT: Canada: 1 an.....\$3.00 Hors du Canada: 1 an \$4.00 Le numéro ..... \$0.10

Courrier de deuxième classe enregistrement no. 0795

# L'Outaouais

Que le Conseil économique de l'Outaouais devienne, d'ici quelques temps, un Conseil régional de développement (CRD), ce n'est plus un secret pour personne. Le document appelé "Politique de l'Office de planification et de développement du Québec à l'égard des conseils économiques régionaux", et l'allocution du 31 mars 1970 du ministre responsable de l'OPDQ, indiquent clairement que l'Office veut accroître le rôle et les responsabilités des conseils économiques.

Le Conseil économique transformé en CRD aura dès lors des responsabilités accrues. Sa vocation ne sera pas seulement économique mais également sociale et culturelle.

Il existe dans l'Outaouais des organismes spécialisés se préoccupant du bien-être et de la santé des citoyens, des organismes qui ont pour fonction de promouvoir la vie culturelle de la région, et des groupes dont la tâche consiste à éveiller la conscience des citoyens, face aux nouvelles orientations du système d'éducation. Ces organismes croyons-nous, doivent avoir leur place dans les structures régionales qui se donnent comme préoccupation la consultation régionale. Sous ce concept, les conseils économiques sont dépassés et ils doivent être remplacés par un organisme plus représentatif du milieu: un conseil régional de développement.

Nous sommes cependant assurés que cette transformation ne doit pas être prise en légère. Il faut qu'elle soit bien mûrie de façon à s'effectuer dans les meilleures conditions possibles. Nous devons avoir la garantie que le nouveau CRD soit représentatif et qu'il conserve toute la vitalité qui anime le Conseil économique de l'Outaouais.

Cette transformation aurait certes pu être assurée par n'importe quel organisme régional, direz-vous. Pourquoi alors le CEO a-t-il décidé de passer à l'action ?

Il existe deux bonnes raisons qui ont amené le Conseil économique à se faire le promoteur du CRD. En premier lieu, nous croyons que le Conseil économique est actuellement l'organisme le mieux structuré et le plus représentatif de la région.

En deuxième lieu, le gouvernement du Québec qui entretient des relations étroites avec les conseils économiques par l'intermédiaire de son Office de planification et de développement, incite les conseils économiques à en assurer le leadership régional.

Nous rappelons cependant que le Conseil économique de l'Outaouais n'a ni le pouvoir ni la prétention de dicter aux autres ce qui doit se faire et comment ce la doit s'accomplir. Nous croyons en la consultation et en la participation des autres organismes régionaux pour aboutir à l'avènement du CRD. Nous n'entendons pas faire la transformation seuls, comme cela est arrivé dans d'autres régions du Québec. Nous avons donc amorcé des discussions en table ronde avec les autres organismes régionaux et nous sommes actuellement à la recherche d'une formule qui nous permettrait de regrouper nos efforts et réaliser le CRD.

Tous les organismes doivent mettre l'épaule à la roue. Et nous sommes confiants que les efforts déployés aujourd'hui seront bientôt couronnés de succès. Mais ce succès ne sera atteint que dans la mesure où chacun de nous contribuera tant par sa compréhension et ses idées que par son travail, à l'aboutissement de l'objectif commun: une meilleure consultation régionale par la formule du CRD.

C'est LE défi à relever!

Lévis Larocque,  
Président  
Conseil économique de l'Outaouais.

## C'EST QUOI UN CRD ?

Certains de vous ont certes entendu parler que le Conseil économique de l'Outaouais serait appelé à disparaître pour être remplacé par un autre organisme que l'on appelle un Conseil régional de développement (CRD).

Plusieurs questions vous sont alors venues à l'esprit: Un CRD, c'est quoi? Est-ce une fusion de tous les organismes? Est-ce une succursale du gouvernement? Ça semblait bien marcher, avec la formule du Conseil économique de l'Outaouais, pourquoi changer?

Il faut changer de formule parce que l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) réclame une plus grande consultation dans les (10 régions économiques du Québec. Jusqu'à maintenant, les conseils économiques étaient surtout représentatifs des organismes à caractère économique et concentraient tous leurs

efforts dans ce secteur particulier. Ils ignoraient trop souvent les aspects social et culturel d'une région.

On constate donc que la différence majeure entre un conseil économique et un CRD se situe au niveau de leurs préoccupations:

- a) PREOCCUPATION DU CEO: économique
- b) PREOCCUPATION DU CRD: économique - culturelle - sociale.

On constate donc que le champ d'action couvert par le CRD est beaucoup plus vaste que celui occupé par le conseil économique. La consultation au niveau régional est beaucoup plus complète, beaucoup plus étendue.

Signalons que le CRD, comme l'était le CEO, demeure un organisme indépendant, libre d'exercer son action auprès des gouvernements fédéral ou provincial, de la Commission de la capitale nationale (CCN), de la Conférence des Parlements, de la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO) de la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO), des municipalités et des commissions scolaires. Mais à titre d'organisme indépendant, le CRD doit s'assurer une représentation aussi complète que possible de la région.

## LA REPRESENTATION:

Cette représentation aura deux formes:

- 1- représentation territoriale: fondée sur une présence populaire provenant des Comités de Hull, Gatineau, Papineau et Pontiac.
- 2- représentation sectorielle: fondée sur la présence des agents de développement économique, social et culturel, des corporations et des divers organismes spécialisés.

La représentation territoriale est actuellement présente au Conseil économique de l'Outaouais. Il existe également une certaine forme de représentation sectorielle (tourisme, industrie et commerce, agriculture, forêt et main d'oeuvre) mais certains secteurs de la vie régionale ne sont pas représentés. Mentionnons entre autres, les secteurs de la santé, éducation - jeunesse, bien-être-justice, récréation-loisirs-sports, culture, et aménagement du territoire, voirie et affaires municipales.

C'est l'intégration de ces secteurs au conseil économique et quelques transformations dans la représentation territoriale qui feront du CEO un CRD.

## L'INTEGRATION

Le Conseil économique aurait bien pu, à l'exemple de d'autres organismes du Québec, simplement changer de nom et s'adjoindre quelques organismes régionaux à caractères social et culturel, et se transformer en CRD. Nous avons voulu aller plus loin. Nous avons voulu la participation de tous les organismes régionaux pour l'élaboration du projet de CRD. Nous faisons plus que les intégrer.

Depuis quelques temps, des officiers du Conseil économique de l'Outaouais rencontrent les organismes régionaux qui peuvent être impliqués dans l'avènement d'un CRD. Les échanges sont nombreux et chaque organisme participant à une table ronde avec ces officiers du CEO, peut se renseigner à loisir sur le CRD. Ensembles, ils découvrent les faiblesses de la formule, dans la région, et apportent les palliatifs nécessaires. Le projet prend forme et après cette consultation, seulement après, le CEO mettra son projet final de CRD au point, tentant de répondre aux exigences de tous les groupes.

C'est dans cet optique de participation de tous les agents intéressés au développement régional que le CEO élaborera le Conseil régional de développement de l'Outaouais.

D'ailleurs, pour l'Office de planification, la représentativité d'un conseil régional est assurée seulement lorsqu'il compte dans ses rangs des porte-parole reconnus des divers secteurs de l'activité régionale.

## Livre Blanc sur la réforme municipale, en préparation au Ministère des Affaires municipales du Québec

Afin de guider le gouvernement du Québec de même que les municipalités dans la poursuite de la réforme des structures municipales, et de fixer les objectifs à long terme que l'on désire atteindre, un Livre Blanc est actuellement en préparation au ministère des Affaires municipales.

En faisant part de cette nouvelle aux participants du congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec, le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, a dit considérer ce Livre Blanc comme étant le plan directeur et à long terme d'une réforme qui se doit d'être engagée par étapes.

Les principales propositions contenues dans cet éventuel Livre Blanc comprendront: 1.- la division du territoire du Québec en un certain nombre de régions municipales ou de communautés municipales; 2.- la délimitation du territoire de ces régions et la délimitation, à l'intérieur de ces régions, des futures municipalités viables, lesquelles devront avoir une population minimum de 10, 000 habitants, avec des limites correspondant à celles des futures commissions scolaires locales; 3.- l'énumération des responsabilités nouvelles, tant au niveau local que régional, que cette réforme impliquera; 4.- l'évaluation de la fiscalité actuelle et des critères de rentabilité des diverses fonctions municipales actuelles et éventuelles.

En vertu de la future loi-cadre des communautés municipales, il sera possible, lorsqu'un nombre suffisant de municipalités situées dans le même territoire le réclameront, de constituer celles-ci en communauté municipale, par arrêté en conseil. "Il n'est nullement question, de préciser M. Tessier, d'exiger que l'ensemble du Québec soit immédiatement divisé en communautés municipales, pas plus que l'on ne songe à forcer les municipalités, sans le consentement de la majorité d'entre elles, à se donner une ou des communautés municipales.

## Le concours annuel pour l'aide à la création

Le ministère des Affaires culturelles annonce son concours annuel d'aide à la création, ouvert à tous les Québécois, désireux d'obtenir une subvention en vue de créer une oeuvre ou de poursuivre des recherches dans un domaine de l'art, de la littérature ou des sciences humaines. La date limite pour les inscriptions a été fixée au 1er novembre.

Les projets de création ou de recherche doivent appartenir à l'un des domaines suivants: arts plastiques, musique, théâtre et spectacle, création littéraire, création audio-visuel-

le, et sciences de l'homme. Les demandes doivent être adressées au Service de l'aide à la création et à la recherche, ministère des Affaires culturelles, Hôtel du Gouvernement, Québec. En plus d'une description précise du projet de création ou de recherche pour lequel on entend utiliser la subvention sollicitée, chaque demande doit être accompagnée de trois lettres de références.

Pour être admissible aux subventions, il faut être citoyen canadien et avoir domicile en Québec depuis au moins un

an. Tout en encourageant les jeunes créateurs à se prévaloir des subventions offertes, le ministère se doit d'accorder une attention particulière à ceux qui ont déjà fait leur marque et qui exercent une influence dans le domaine des arts. C'est pourquoi, en plus d'un programme schématique de travail pour l'année suivant l'octroi de la subvention, les candidats doivent fournir des renseignements précis sur leur carrière et sur leurs réalisations. Les résultats du concours seront annoncés au cours du mois de mai 1971.

## CARTES PROFESSIONNELLES

TEL.: 986-3508  
**JACQUES ROCHON**  
Entrepreneur en Plomberie-Chauffage  
Réparations générales - Estimation gratuite  
69% RUE NOTRE-DAMÉ  
MASSON, QUE.

**J.-M. BERTRAND ET ASSOCIÉ**  
Jean-Marie Bertrand, C.A. -- Laurent Bertrand, C.A.  
COMPTABLES AGREÉS  
164 est, rue MacLaren 986-3393 Buckingham

**M** ROCHEFORT GAGNON  
représentant  
La Mutual Life du Canada  
Rue Henri-Bourassa, Papineauville, P.Q.  
Tél. 427-8992

Qualité et Service  
**ED'S SALES & SERVICE**  
264 MAIN ST. - TEL 986-5858  
Vente et service sur machines à coudre neuves et usagées  
BUCKINGHAM, QUE.

986-3834  
**Honoré Cadieux Inc.**  
Maison Funéraire Ambulance  
322 PRINCIPALE BUCKINGHAM, QUE.



## LES SERVITUDES

La servitude réelle est une charge imposée sur un "héritage" (i.e. un terrain ou un immeuble) pour l'utilité d'un autre héritage appartenant à un propriétaire différent.

Elle dérive de trois sources possibles:  
a) de la situation naturelle des lieux  
b) de la loi  
c) par le fait de l'homme.

Il sera question du premier groupe dans la présente chronique.

On trouve d'abord la servitude prévue à l'article 501, soit celle des fonds inférieurs qui sont assujettis envers ceux qui sont plus élevés à recevoir les eaux qui en découlent naturellement. Le propriétaire du terrain inférieur ne peut élever de digue qui empêche cet écoulement mais par contre le propriétaire du fonds supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur.

Celui qui a une source dans son fonds peut en user et en disposer à sa volonté.

En second lieu, celui dont le terrain borde une eau courante ne faisant pas partie du domaine public, peut s'en servir à son passage pour son utilité mais de manière à ne pas empêcher l'exercice du même droit par ceux à qui il appartient i.e. le propriétaire de l'autre rive.

Celui dont le terrain est traversé par cette eau peut en user dans tout l'espace qu'elle parcourt mais à la charge de la rendre à sa sortie à son cours ordinaire.

Il n'est pas question dans cette servitude des rivières navigables et flottables parce qu'elles sont du domaine public.

L'eau est une richesse naturelle et l'état doit voir à sa conservation et à son bon usage, c'est dans cet esprit que la province a adopté la loi du régime des eaux qui oblige, entre autres, de soumettre à l'approbation du gouvernement les plans et devis relatifs aux barrages et autres ouvrages servant à retenir les eaux et qui réglemente l'utilisation des forces hydrauliques.

Toujours dans le même groupe de servitudes on retrouve celle qui concerne le bornage. "Tout propriétaire peut obliger son voisin au bornage de leurs propriétés contigües"

C'est là un droit strict et absolu auquel personne ne peut se dérober. Cependant, le propriétaire qui veut obliger son

voisin au bornage, à la reconnaissance des anciennes bornes, ou à la ratification de la ligne de division de leurs terrains doit au préalable le mettre en demeure d'y consentir et de convenir d'un arpenteur pour procéder aux opérations requises.

Si les parties ne s'entendent pas sur le choix de l'arpenteur, ce dernier sera désigné par le tribunal.

Les frais de bornage sont communs et il est juste qu'il en soit ainsi vu qu'il profite aux deux.

Il arrive souvent qu'une personne, incertaine quant aux dimensions de son terrain, et pour en avoir le coeur net, fasse faire un bornage sans avertir son voisin et sans le mettre en demeure tel que la loi l'exige. Le résultat d'un tel bornage peut être rigoureusement exact mais n'a aucune valeur légale en ce sens qu'il ne pourra être opposé au voisin qui n'en a pas été avisé.

D'autres personnes reçoivent un avis de bornage et le jettent au panier tout simplement. C'est la dernière chose à faire. Car alors celui qui aura donné l'avis procédera par défaut. Pour être légal, un bornage doit être fait par un arpenteur-géomètre qui procède à la visite des lieux, à l'étude des titres, à l'audition des parties et de leurs témoins, dresse un plan des lieux et fait un rapport de ses opérations dans lequel il indique la ligne de division qui lui paraît juste.

Une partie peut contester le rapport de l'arpenteur et c'est le juge qui décidera alors de la ligne séparative et commettra un arpenteur qui posera les bornes devant témoins et dressera procès-verbal de ses opérations. L'homologation de ce procès-verbal fait preuve de la complète exécution du jugement et a force de loi. Si naturellement les deux parties acceptent le rapport de l'arpenteur, il ne sera pas nécessaire d'aller devant un tribunal.

Enfin, tout propriétaire peut obliger son voisin à faire pour moitié ou à frais communs, entre leurs terrains respectifs, une clôture ou autre espèce de séparation suffisante suivant l'usage, les règlements ou la situation des lieux. Dans les cités et villes incorporées, chacun peut contraindre son voisin à faire non seulement une clôture mais un mur de séparation.

## QUAND - QUAND

EN VILLE  
ET  
DANS LE COMTÉ

par  
**JACQUES DUPONT**



DETRUIRE OU BÂTIR QUEBEC.

Les événements de la semaine et de la fin de semaine ont semés la panique au Québec. Les enlèvements de Richard James Cross, haut-fonctionnaire de l'Ambassade de la Grande-Bretagne et du Ministre du travail Pierre Laporte par le F.L.Q. font réfléchir les Québécois et les Canadiens. Que ferions-nous si nous étions des dirigeants responsables? Le gouvernement a-t-il le droit de céder? Le gouvernement a-t-il le droit de laisser partir les prisonniers politiques. Qui sont ces prisonniers politiques? ... Le F.L.Q. qui opère depuis 1962 ont fait beaucoup de bruit avec des bombes. Qu'auriez-vous dit, à ceux que ces personnes ont laissés derrière eux? Plusieurs de ces prisonniers politiques sont responsables de ces morts. La somme d'argent que demande le F.L.Q. n'est que de l'argent. Qui au pays ou au Québec a le droit de décider de l'ordre et de la justice. L'autorité en place ou les révolutionnaires du F.L.Q.? Dans notre pays nous ne sommes pas habitués à des choses pareilles, mais il est évident que nous tous du Québec paieront pour les actes des révolutionnaires, car il serait superflu de penser que les investissements vont se faire nombreux pour un certain temps au Québec.

Il n'est pas facile aujourd'hui de comprendre les événements qui arrivent, mais si l'on regardait en arrière: L'on se rappelle lorsque les écoliers avaient baricadés une école... Il y a de ça plusieurs années. C'est drôle dans le temps où j'ai été à l'école, si chose pareille s'était produite, nous n'aurions pas demandé à personne pour me sortir de là et je sais de quelle façon je serais sorti: Aujourd'hui certains parents ont même encouragé leurs fils ou leurs filles à faire de la contestation. Il est certain qu'au Québec tous ne marchent pas comme nous tous le désirons, mais nous vivons quand même dans un pays des plus libres au monde, même certaines fois, trop libre, comme si l'on pouvait être trop libre.

Dans les événements de cette semaine j'ai cru que l'information avait nuit terriblement à l'ouvrage des policiers. Chacun des commentateurs qui recevait des informations du F.L.Q. tripotait ou effaçait les empreintes digitales que ses documents doivent contenir, assez que je me suis demandé si ces messieurs travaillaient pour l'ordre ou pour les terroristes? ...

J'ai aussi lu et relu le manuel du F.L.Q. sans tout condamner dans leur manuscrit, je me demande quand-même qui dirigerait un pays, comme ils l'entendent. Je ne vois pas trop bien ces mêmes types à Cuba par exemple, car je crois qu'ils auraient été fusillés sur le champ. Dans la dernière campagne électorale le chef du P.Q. disait qu'il saurait contrôler les éléments révolutionnaires du F.L.Q. Je n'ai pas trouvé à date, que les demandes de ces messieurs ont adressés aux révolutionnaires ont donné des résultats pour sauver la vie de ces deux otages. Je ne dis pas que les séparatistes sont des révolutionnaires, mais tous les révolutionnaires sont séparatistes et ils ont dû appuyer les revendications du P.Q. Si l'on pense à tout ce qui s'est produit au Québec depuis dix ans une confrontation était à prévoir; Nous pouvons tous nous demander pourquoi? Il est toujours facile de blâmer quelqu'un mais nous-mêmes qu'avons-nous fait pour remédier à la situation. La phrase de John Kennedy ici serait de mise. Ne demande jamais ce que ton pays a fait pour toi, mais demande-toi, qu'as-tu fait pour ton pays. Après avoir questionné une bonne partie de la population locale, la grande partie déplore de pareilles actions et tous se rendent compte de la gravité des actes posés par le F.L.Q. Pour bâtir ou détruire le Québec??? ... à vous de répondre.

Un groupe de paroissiens délégués par les représentants de toutes les organisations locales de Thurso sont à organiser une campagne de souscription pour sauver la situation financière précoce de l'église St-Jean l'Évangéliste de Thurso. Si l'on vous demande d'apporter votre concours, demandez-vous si vous avez le droit de refuser? ... Tous, les paroissiens seront sollicités, l'objectif est de \$5,000.00

Le club 50 d'Auto-neige organise une visite de la Brasserie Labatt le 24 novembre. Le départ se fera de l'aréna de Thurso et l'on me dit que le prix sera de deux dollars par personne

Il y aura une soirée de la jeune chambre de Thurso ( Voir l'invitation dans le journal).

A la disco de Thurso, samedi soir le 17 oct. Il y aura un chansonnier (Marie Vachon). Le tour de chant de cette artiste peut intéresser jeunes et moins jeunes. Vous êtes tous invités et l'admission sera d'un dollar.

Les Richelleu de Thurso ont un souper mixte samedi le 17 oct. à la salle Boileau. Ça débute à 7 heures. Les Richelleu c'est votre soirée avec vos invités. Pensez-y.

Candidat dans  
le quartier-ouest,  
siège no. 1



M. REGINALD SCULLION.

Avis à tous les électeurs  
du Quartier - Nord

afin de rencontrer tout son monde,

le candidat **DON MALOLEY**

a organisé une soirée d'information

**DIMANCHE, 18 OCTOBRE À 8 HRES P.M.**

a l'Hotel de ville "Salle de la Cloche"

Thé, café et biscuits seront servis



M. Reginald Scullion, 496 rue Lièvre à Buckingham, annonce officiellement qu'il sera candidat à l'échevinage lors des prochaines élections municipales à Buckingham.

M. Scullion se présente au siège no. 1 du quartier ouest, présentement détenu par le conseiller Victor Thibault.

M. Scullion est âgé de 40 ans. Il est marié et père de

cinq enfants. Fonctionnaire du gouvernement fédéral, M. Scullion est officier technique attaché à la section des corps de métier.

M. Scullion déclare qu'il a posé sa candidature, à la demande d'un nombre imposant de contribuables du quartier ouest qui veulent du sang nouveau dans l'administration municipale.

TEMPLETON

Vitrierie  
**CARTIER**  
Inc.  
Glass

TEL. 663-6338  
663-3817



VITRES POUR TOUS LES USAGES  
PORTES DE PATIO - VITRES ISOLANTES  
DEVANTURES DE MAGASINS

Ouvert jusqu'à  
midi le samedi

de la page 1

Nous croyons que les quelques paragraphes qui suivent répondent amplement à cette question.

1- A payer l'excédent du service de la dette. Le coût de ce service pour l'année 1967 était:

Obligations rachetées	79,763.11
Intérêts sur obligations	65,180.32
Total:	<u>144,943.43</u>

	Capital	Intérêts	Total
Pour 1968	104,373.73	89,804.05	194,177.78
Pour 1969	122,090.90	128,035.48	250,125.78
Pour 1970	114,813.10	121,204.68	236,017.78
	<u>341,277.73</u>	<u>339,044.21</u>	<u>680,321.34</u>

Moins: Coût de l'année 1967 pour 3 ans.  
1967 - 144,943.43 X 3  
Excédent pour 3 ans 434,830.29  
-245,491.05

2- A cause de conventions collectives nous avons dû payer avec sensiblement le même nombre d'employés, des salaires plus élevés comparativement à 1967.

Pour l'année 1968	14,760.37
Pour l'année 1969	25,356.25
Pour l'année 1970 (estimé)	30,000.00
Total:	<u>70,116.62</u>

3- Nous avons réussi aux cours des années 1968 et 1969 à démontrer chaque année un surplus administratif. Ce surplus administratif annuel a servi à effacer le déficit accumulé au 31 décembre 1967.

Soit pour l'année 1968	47,274.23
1969	28,606.89
1970 (estimé)	30,000.00
Total:	<u>105,881.12</u>

Si l'on considère ces trois items seulement, on constate en résumé, qu'en réponse à la question "A quoi a servi ce \$400,000.00?" on obtient la réponse suivante:

A payer: 1- Excédent du service de la dette	245,491.05
2- Augmentation de salaires	70,116.62
3- Surplus annuels servant à effacer déficit du début	105,881.12
TOTAL:	<u>421,488.79</u>

De plus, nous tenons à mentionner ici, que nous n'avons pas pris en considération l'augmentation très appréciable du coût des matériaux et fournitures que nous devons acheter pour faire nos travaux.

En ce qui touche la dette obligataire de la ville, nous avons dit à maintes reprises que le conseil actuel avait réduit la dette obligataire de la ville. Si l'on tient compte, et l'on doit en tenir compte, de l'émission de 1968 au montant de \$ 584,500.00, émission qui était inévitable à cause des engagements pris par le conseil précédent, nous croyons encore avoir raison de dire que le conseil actuel a réduit la dette obligataire.

Vu le temps très limité mis à notre disposition pour répondre à votre lettre, nous n'avons pas jugé nécessaire d'entrer dans les détails mais cependant il nous ferait plaisir de vous fournir de plus amples renseignements si désirés.

En terminant, nous osons espérer que nos réponses sont claires et ont répondu d'une manière satisfaisante à vos demandes.

Vos tout dévoués,  
Conseil de ville de Buckingham,  
par: Maire.

**Les barbituriques,  
produits extrêmement  
dangereux**

Le Dr André Boudreau, directeur général de l'OPTAT, déplorait récemment la tendance populaire à minimiser les effets des barbituriques, produits qui, à son avis, demeurent extrêmement dangereux. Se référant au rapport de la Commission d'enquête LeDain, le directeur de l'OPTAT a souligné que les barbituriques (pilules dont le nom termine en "AL" pour la plupart) ont une puissance telle, qu'ils entraînent une dépendance physique et une tolérance qui commandent des doses continues les plus fortes. "Plusieurs y trouveront la mort, soit à la suite d'absorption excessive, soit après un "mauvais voyage". Par contre, de poursuivre le Dr Boudreau, il se trouve un autre groupe de jeunes qui n'ennuient pas, mais qui sclérosent leur imagination et leurs facultés d'adaptation pour le reste de leurs jours, et ce au moment où ces jeunes sont à l'époque de l'emmagasinage, du développement maximal de leur personnalité et de leurs ressources intellectuelles." Selon le directeur de l'Office de prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies, c'est de là que réside tout le tragique de la situation. Dans le monde de demain, dit-il, seuls les agressifs, ceux qui possèdent des diplômes, vont réussir à percer.

**Boeuf à vendre**

Bouvillons nourris à l'avoine.

Idéal pour congélateurs. Vendus à la demie ou à la tonne.

Bon prix, appelez

**MICHAEL CARRIERE 986-2244**

**ABATTEZ TOTALEMENT  
plus de besogne  
avec les**

**CHARGEUSES  
HYDRAULIQUES  
PRENTICE®**

Une chargeuse de billes accomplie — rapide, sûre et facile d'entretien, elle accélère le chargement, le tri et le déchargement. La Prentice est offerte en six modèles de base (puissances de levage de 3,800 à 36,000 lbs.); elle peut être installée sur camion, remorque ou tracteur, ou même stationnaire. La rotation sur 400°, des rallonges de flèches et flèches à levier peuvent être obtenues, à titre facultatif, pour accroître la manoeuvrabilité à grande portée. De construction robuste en acier à haute résistance assurant une durabilité et une stabilité maximale, la Prentice est vraiment la chargeuse la plus productive sur le marché. Voyez-nous sans tarder pour obtenir tous les renseignements ainsi qu'une démonstration.

DISTRIBUTEUR  
EXCLUSIF  
AU QUEBEC



DIVISION D'EQUIPEMENT  
POUR LA MANUTENTION

12275, ch. Côte de Liesse, Dorval 760 (Montréal), Qué. Tél.: (514) 636-9000



**REMBOURRAGE**

Réparations de tous genres sur chaises recouvertes, mobiliers de salon, etc...

Estimation gratuite

Tel.: 986-3964



Matériel disponible (cuiette, foam)

pour ceux qui veulent réparer eux-même leurs meubles

**Ferronnerie EMILE CHARETTE & FILS Ltée**

116 St-Joseph — Buckingham

Dépositaire C.-L. et des Tapis OZITE

Tél: Bureau  
**663-2484**

Tél: - B'ham  
Résidence  
**986-2818**

CHRYSLER  
DUSTER  
PLYMOUTH

Pour le choix d'une voiture  
**NEUVE ou USAGÉE**  
voyez

**PAUL DEMERS**

chez

**LABONTE CHRYSLER Inc**

715 BOUL MALONEY - A GATINEAU

**Consommateurs avertis**  
jeudi 22, 22 h 00

## "Auto critique": le phénomène de l'automobile

«Auto critique». C'est un jeu de mots et une réalité. A la nourriture et au logement, ces besoins essentiels de l'homme, il convient, en 1970, d'ajouter un troisième besoin: le transport, et plus particulièrement le transport automobile, car c'est en voiture que le Nord-Américain franchit les neuf dixièmes des distances qu'il est appelé à parcourir. Des chiffres fournis par le Bureau fédéral de la statistique indiquent que l'automobile (achat et entretien) absorbe 10 p. 100 du budget familial moyen, soit la plus forte dépense, après la nourriture et le logement. La somme de toutes ces dépenses individuelles atteint des proportions astronomiques. Disons, à titre d'exemple, qu'en 1968, les Canadiens ont fait l'achat de 741.915 autos neuves dont le coût moyen fut de \$3.344 et la valeur globale ou au détail de \$2.418.141.000.

A l'émission **Consommateurs avertis**, le jeudi 22 octobre à 22 heures, le réalisateur Jean-Claude

Les grands objectifs de la réforme des structures municipales que le ministère québécois des Affaires municipales se propose de réaliser avec la collaboration des corps intéressés ont été passés en revue, par le ministre Maurice Tessier, lors du dernier congrès annuel de l'Union des conseils de Comté de la province.

Ces buts, que l'on désire atteindre dans le plus bref délai possible, tout en respectant les règles de la démocratie, sont les suivants:

- diviser tout le territoire du Québec en un certain nombre de régions constituant autant de communautés urbaines ou régionales;
- diminuer le nombre de municipalités afin d'assurer à celles-ci une capacité administrative suffisante et d'ajuster leurs frontières avec celles des commissions scolaires dont le ministère de l'Éducation projette de réduire prochainement le nombre;

Marion et le chercheur-interviewer Gérard Gravel nous présenteront le premier reportage

d'une série de cinq sur l'automobile.

Cette émission traitera du phénomène de l'automobile, et elle sera suivie des émissions qui aborderont les problèmes de l'achat, de l'entretien, de l'assurance et de la sécurité.

Dans l'émission du 22 octobre, Gérard Gravel nous parlera de cinq aspects importants de l'automobile. A l'aide de séquences filmées et d'interviews, il nous dira d'abord la place que l'automobile tient dans l'économie familiale, la part du budget qu'elle absorbe et il traitera de l'importance symbolique de l'auto.

En second lieu, Gérard Gravel situera l'automobile dans l'économie nationale, et il nous dira combien de personnes vivent directement ou indirectement de l'industrie de l'automobile.

Dans le troisième point de son exposé, nous verrons comment la ville se modifie à l'image de l'automobile. A partir de l'exemple extrême de la ville de Los Angeles, il nous parlera des dangers de «losangeliser» les villes canadiennes. Dans la quatrième partie, nous verrons un reportage sur la ville de Détroit, la capitale mondiale de l'automobile. C'est dans cette partie que nous pourrions visiter les usines de la General Motors dont un représentant nous divulguera les plans d'avenir. La dernière partie de cette émission traitera des pressions psychologiques et sociales, de l'automobile comme symbole sexuel, symbole si puissant que personne n'y échappe malgré les dangers de la route et d'asphyxie globale.

Avec cette série «Auto critique», l'émission **Consommateurs avertis** analysera un phénomène économique sans précédent, phénomène qui a fortement influencé le développement de la société urbaine, au point d'imposer ses impératifs, sa raison à la mégapole qui est le terme final de l'industrialisation. Le problème urbain que pose l'automobile commence à nous apparaître clairement: pollution de l'air, éclatement du cœur des villes, encombrement de la circulation, ruine des transports publics, déshumanisation de la cité.

Au sujet de l'automobile proprement dite, cette série nous apprendra que le consommateur-automobile se plaint de plus en plus de sa mécanique, que les plaintes enregistrées au gouvernement au sujet de l'auto en 1969 sont les plus nombreuses après celles au sujet des aliments.

Une série d'actualité «L'Auto critique» à **Consommateurs avertis**, à compter du jeudi 22 octobre à 22 heures. Réalisation: Jean-Claude Marion, à Ottawa.

## La restructuration des institutions municipales et ses objectifs

- transférer aux municipalités, par l'entremise des communautés urbaines et régionales, des pouvoirs de plus en plus grands, afin d'augmenter l'autonomie municipale et rapprocher le citoyen de certains pouvoirs publics pouvant être assurés au niveau de la région, tels l'aménagement du territoire, la promotion économique et industrielle, la promotion touristique, l'urbanisme, la sécurité publique, la récréation et les parcs;

- développer de meilleures relations avec les municipalités, et une plus grande coordination, au niveau des communautés urbaines et régionales, de l'action du gouvernement du Québec dans la planification et la réalisation de ses projets d'équipement ou programmes;

- mettre un frein aux disparités régionales et procurer à toutes les couches de la population des conditions de mieux-être accrues.

### PAROISSE ST-GREGOIRE-DE-NAZIANZE

Buckingham, P. Q.

#### Offices de la semaine

LUNDI  
7.00 Action de grâces, faveur obtenue par une paroissienne.  
4.00 Mme Ernest Pilon, par son époux.

MARDI  
7.00 Mme Hermas Morin par sa fille Donald.  
4.00 Daniel Pleksluk par Ralph Chartrand (Blind River).

MERCREDI  
7.00 Mme Napoléon Joyce par la succession.  
4.00 René Bisson (17e anniv.) par son épouse.

JEUDI  
7.00 M. et Mme Janvier Hamelin par la succession.  
4.00 Lionel Clément (1er anniv.) par sa mère M. et Yvonne Clément.

VENDREDI  
7.00 Parents défunts par M. et Mme Hervé Daoust.  
4.00 Gérard Delorme par MM. et Mmes Georges Boivin et Samuel Pagé.

SAMEDI  
7.00 Mme Omer Gosselin par les filles d'Isabelle de Buckingham.  
3.00 MARIAGE: Gilles Beauchamp et Mireille Mongeon.  
4.00 MARIAGE: Gilles Baron et Marie-Claire Lalonde.

DIMANCHE 25 oct.  
7.15 M. et Mme Alex. Storey par M. et Mme Elzéar Carrière.  
8.30 Parents défunts par M. et Mme Eric Tourangeau.  
10.00 Parents défunts par M. et Mme Antonio Mercier.  
11.00 Ovilla Lamoureux (1er anniv.) par son épouse.  
12.00 Roméo Bisson par son épouse.  
5.00 Zéphyr Foucault par ses enfants Jacques et Paulette.

FILLES D'ISABELLE: Mardi, le 20 octobre, assemblée des Filles d'Isabelle à la salle des Chevaliers à 8h. p.m.

CERCLE DE FERMIERES: Mercredi, le 21 octobre, assemblée des membres du Cercle de Fermières à la salle de l'Hôtel de ville à 8h. p.m.

PARTIE DE CARTES, Le Mouvement des Femmes Chrétiennes organise une PARTIE DE CARTES, qui aura lieu DIMANCHE, le 18 OCTOBRE, à 8 h. p.m., à la salle de l'école St-Laurent. Entrée: \$1.00. Nombreux et beaux prix. Bienvenue à tous.

PUBLICATIONS: Gilles Beauchamp et Mireille Mongeon (3) - Gilles Baron et Marie-Claire Lalonde (3).

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE: Réunion, jeudi soir le 22 octobre, en la salle de l'Hôtel de ville, à 8.45 p.m.

CET HORAIRE DE MESSES  
EST UNE GRACIEUSE  
JE VOTRE AGENT LOCAL.



Robert Laroche

986-5536

BUCKINGHAM, QUE.

**Buckingham**

**Masson**

**Angers**



**HUILE À CHAUFFAGE**  
**La Coopérative Fédérée**  
Jour: 6-3750



**LÉO COUTURE, vendeur**  
**986-2642**

### PAROISSE ST-LUC

BUCKINGHAM, P. Q.

#### OFFICES DE LA SEMAINE

DIMANCHE 18 oct:  
8.00 M. et Mme Pierre Desjardins, succession.  
9.00 Jacques Charbonneau, offrande funéraires.  
10.00 William Fillon, son épouse (anniv.)  
11.30 Claudias Chénier, offrande funéraires.

LUNDI  
7.00 p.m. Henri Miner, par M. et Mme Ovilla Miner.

MARDI  
7.00 p.m. Dame Albertine Duchesne, par M. et Mme Omer Leclair.

MERCREDI  
7.00 p.m. Aimé Fillon, par la famille Arthur Lemieux.

JEUDI  
7.00 p.m. Dame Béatrice Matte, par Mme Eddy Montforton, M. R. Laramée et E. Laramée.

VENDREDI  
7.00 p.m. Jacques Charbonneau, offrande aux funéraires.

SAMEDI  
7.00 p.m. Basse messe en actions de grâces.

VISITE DE LA PAROISSE: Mardi, mercredi et jeudi, visite des familles des 2e, 3e et 5e concessions et du Chemin de la Lièvre (à partir de chez Arthur Brazeau).

PROPAGATION DE LA FOI: Aujourd'hui, collecte annuelle pour soutenir les œuvres missionnaires. La première offrande sera pour votre paroisse et la seconde pour les missions.

Bonne et joyeuse semaine à tous!

Cet horaire de messe est une gracieuseté de

**BOB MASSON**  
**AUTOMOBILES LTEE.**

CHEVROLET - OLDSMOBILE - CAMIONS CHEVROLET

986-3311

RUE LORRAIN

BUCKINGHAM

**LES GOUTTIÈRES LANDRY**

- 1 Empêchent le perron d'être détremé ou glissant lorsque les eaux de pluie ou la neige fondante s'égouttent de la corniche de la toiture.
- 2 Empêchent l'érosion du sol de la rocaille et l'endommagement de la pelouse ou des haies.
- 3 Préviennent tout sérieux endommagement de la maçonnerie, des boiseries et de l'asphalte par le ruissellement des eaux de pluie.
- 4 Empêchent les eaux de s'accumuler le long des fondations, cause fréquente d'humidité et d'infiltration dans les sous-sols.

**TOITURES EN BARDEAUX**



Longueur de 45' sans joint

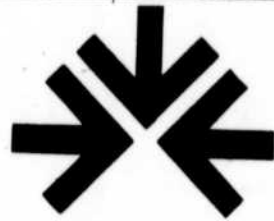
Prix spécial si commandé durant le mois d'octobre

Aucun dépôt, 1 an pour payer sans intérêt

**L.M. Landry Enrg.**

Spécialiste en gouttières depuis 1950

TEL.: (819) 663-6679



" NEW LOOK "



.... 1920 - 1970 .....



SERVICE DE DANSE SOCIALE  
LOISIRS-DANSE PAPINEAU INC.  
Thérèse/Noël OADRON, resp.  
S.P. 92- PAPINEAUVILLE, P.Q.  
TELEPHONE: 427-6992

**CARTES D'ATTESTATION D'HEURES DE COURS.**

Les quelques élèves des cours du printemps à Montebello, Thurso, Ripon et N.-D. de la Paix qui n'étaient pas au Gala et qui n'ont pas reçu par un intermédiaire leur carte d'attestation, ne doivent pas s'inquiéter, le nécessaire est fait pour qu'elle leur parvienne dès cette semaine.

**ENCORE QUELQUES PLACES A PAPINEAUVILLE**

Un cours de première série a débuté samedi soir à Papineauville. Il se tient à l'École St-Pie X de 8.00 à 10.00 p.m. Quelques places sont encore libres et peu nombreuses.

**NOTRE-DAME DE LA PAIX SERA BIENTOT PRET**

Les gros travaux prennent fin, la chasse va bon train, alors à Notre-Dame de la Paix on reprend envie de danser. Le cours 2e série recommencera sous peu. Les organisateurs Jean-Paul et Pierrette Gratton, Les intéressés sont priés de les rejoindre pour de plus amples informations. Tous les citoyens de St-Emile, Namur et Lac des Plages qui voudraient se joindre à N.-D. de la Paix pour l'organisation d'un premier cours sont les bienvenus.

**LA POPULARITE DE LA DANSE SOCIALE:**

Dans l'introduction de son répertoire préliminaire de danse, Pierre-E. Morin dit ceci: "La danse moderne du couple a réalisé d'énormes progrès en très peu de temps. Elle devient rapidement populaire parce qu'elle répond au besoin qu'a le couple de s'exprimer. Elle constitue la phase la plus socialisée mais par contre la plus individualiste de l'expression du corps sur la musique. Aujourd'hui, la technique s'est unifiée, et clarifiée, elle a subi l'épreuve du temps et de la mode. L'intérêt personnel, la publicité et le commerce en ont fait l'activité sociale, le sport intérieur, le passe-temps récréatif et l'exercice mental et physique salutaire lorsque pratiqué avec un certain dirigisme. L'Art de la danse du couple n'est plus le fait d'une minorité mais plutôt d'une possibilité d'éducation sociale que se réclame le droit de connaître la grande majorité du public." Que pourrait-on ajouter à semblable déclaration. Il est évident, si l'on en juge à la place que prend la danse à travers la province, et déjà même, à travers notre région, que cet art populaire gravit avec rapidité l'échelle de l'intérêt, parce qu'il répond bien au besoin de détente sociale et aux prétextes à danser qui se multiplient lors des activités du peuple.

**ORIGINE DU CHA-CHA**

Une danse rythmée d'origine afro-cubaine. Le Cha-Cha, personne ne me contredira, est la danse la plus populaire et, la plus commercialisée actuellement. On la danse et veut la danser à tous les âges. Elle a pris naissance sous l'influence du Mambo. Engendré d'un effet musical à rythme syncopé elle pourrait aussi bien s'appeler Mambo lent ou triple mambo. Elle s'appelle Cha-Cha, parce que les musiciens qui l'on conçue, parvinrent à imiter le son cha-cha-cha par certains trucs de la percussion. Elle exige un style propre aux danses cubaines, le respect du changement de poids au temps musicaux faibles. C'est une danse jeune, vivante, très rythmée, qui offre plusieurs nuances au style personnel.

**ORIGINE DE LA VALSE**

Lorsqu'on parle de Valse, on se représente aussitôt la musique de Strauss, les beaux films qui se déroulaient à Vienne en Autriche et l'on croit dur comme fer que la Valse est originaire de cette ville et de ce pays. Donc, c'est une erreur, elle vit le jour en Italie durant le 16e siècle. Son allure distinguée lui mérita l'amour de tous les salons huppés de l'Italie, puis elle ne tarda pas à devenir populaire en Angleterre et à se propager à tous les peuples. Elle a gardé à peu près sa même technique depuis autant de temps. Sa musique, la beauté de son style, la simplicité et la douceur de ses pas font de la Valse dans tous les styles la danse à caractère le plus authentique. Durant la guerre on a tenté de la modifier et lui ajouter différents styles. Mais que nous parlions, Valse lente, Valse Américaine, Valse de Vienne, Grande Valse, à la base c'est toujours de valse lente que nous parlons. Elle développe la grâce, la souplesse et l'équilibre du couple danseur.

**ORIGINE DU MERENGUE**

Avant de la connaître on sourit déjà, parce que sa calligraphie nous fait penser "aux merengues sur les tartes". Quand elle nous est pour une première fois enseignée dans ses pas de base le plaisir continue parce qu'elle nous annonce un précieux "botement". C'est un peu ce que dans son origine le "Merengue" veut rappeler, puisqu'il fut créé en Haïti, par un groupe folklorique en hommage à leur Chef d'Etat qui boitait. A Saint Domingue en 1957 on commença à la commercialiser et à la répandre à travers le monde. D'origine haïtienne, donc Afro-laïne, son style et son évolution sont la base des danses cubaines. Donc, avec une excellente base de Merengue, les danseurs se facilitent l'étude du rythme de toutes les autres cubaines. Le Merengue haïtien respecte l'origine de style, mais demeure une danse curieuse, un peu comique sur laquelle on s'amuse en soirée, et toutes ses variantes sont sans cesse des impromptus et des déplacements pleins d'humour. Pour pratiquer le mouvement des hanches, certains danseurs auraient avantage à s'acharner sur les pas de base du merengue.

MOUVEMENT DES HANCES - POSTURE DE DANSE - LA LEÇON DE DANSE ET, LES EXIGENCES SOCIALES DE LA DANSE... Voilà de quoi nous parlerons la semaine prochaine.

A bientôt.

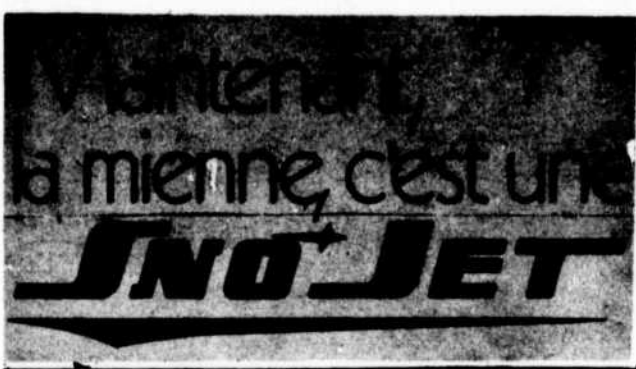
TEL.:986-2393

**Boutique Marie-Lou Enrg.**

118 CHURCH, BUCKINGHAM

Vente 1er anniversaire  
du 9 au 31 octobre

20% de rabais  
sur toute la marchandise



**REGARDEZ CES CARACTÉRISTIQUES**

- 4 tout nouveaux modèles— 15-40 hp
- Chassis et skis en acier trempé
- Chenille "qui laisse sa marque"...
- Nouveau dessin à ligne surbaissée
- Construite pour durer
- Et ce bleu vif propre à SNO\*JET!

Et j'en suis heureux, dit Jacques Duval. Je demande beaucoup à une motoneige, et SNO\*JET 71 répond à mes exigences: nouvelle puissance, nouvelles techniques, nouvelle ligne surbaissée... et ce plaisir renouvelé de pouvoir "laisser sa marque" grâce à une chenille entièrement repensée que vous pouvez vous offrir en "régulier" ou en "extra-large". Et puis il y a aussi ce côté "compétition" qui m'a séduit: nouvel embrayage personnalisé à chaque moteur, nouveau système d'échappement ACS pour la plupart des modèles. Et que dire du confort: sièges amovibles de caoutchouc-mousse, pare-brise anti-éblouissement... enfin tout un tas de détails qui vous feront dire comme moi: maintenant, la miennne, c'est une SNO\*JET!



**PRICE SERVICE STATION**

417 MAIN STREET  
BUCKINGHAM

Tél:986-3661

# Masson INCENDIE A LA BRETONNE

Un incendie a complètement détruit de fond en comble mardi matin le Restaurant - Motel-Hôtel La Bretonne route 35 à Masson, propriété de M. Lionel Gauthier. Le Restaurant-Motel-Hôtel construit en 1967 est une perte totale et selon le propriétaire, les dommages sont évalués à \$225,000. La construction comprenant vingt unités de motel, un salon-bar, une salle à dîner et un restaurant construit au coût de \$1 250,000 en 1967, et employait près de douze employés.

L'incendie s'est déclaré vers 11,15 a.m. dans la cuisine du restaurant, plus précisément au poêle à frire, suivi d'une explosion.

Les Pompiers de la Brigade des Incendies de Masson sous la direction du Chef Armand Laflamme, ont été appelés sur les lieux, mais vers midi et trente, le feu poussé par le vent devenant de plus en plus menaçant pour des édifices de la firme "Entreprises Papineau Inc." de Masson-Buckingham, et les plantations de la firme James Maclaren de Masson, le Chef de Pompiers Armand Laflamme, le maire Lucien Bouchard, de Masson, le chef de Pompiers de la Brigade des Incendies de Buckingham M. Ovilá Soucy ont cru bon d'avoir l'aide des confrères de la ville de Buckingham. Au moment, une employée dormait dans une des unités de motel et l'on a dû la réveiller, elle a sorti avec les vêtements qu'elle avait. Au moment de l'incendie quatre employés travaillaient aux divers services.

Selon le propriétaire, M. Lionel Gauthier, la propriété était partiellement couverte par les assurances.

PENDANT -



APRES



(Photos Studio Bastien)



AVANT -

## "La Loi du survivant"

Les Grands Films  
jeudi 22, 20 h 00



A l'émission les Grands Films, le jeudi 22 octobre à 20 heures, les téléspectateurs de Radio-Canada auront l'occasion de voir le jeune et joli mannequin mont-réalais, devenu vedette de cinéma, Alexandra Stewart, dans l'un de ses premiers films, *La Loi du survivant*. Il s'agit d'un drame psychologique réalisé par José Giovanni d'après la première partie de son roman intitulé *les Aventuriers*. Alexandra Stewart y joue le personnage principal féminin, le rôle d'Hélène, une femme étrange au lourd passé.

Séquestrée dans une maison mystérieuse gardée par des chiens féroces, Hélène suscite l'intérêt de Stan, un aventurier d'origine russe, revenu en Corse pour effectuer un pèlerinage sur la tombe d'un ami tué au cours d'une chasse au trésor. Stan trouve étrange la présence d'Hélène dans cette maison. Il s'emploiera donc à la délivrer, ce qui provoquera une série de péripéties dont il n'a pas mesuré l'ampleur.

## Loto-Quebec



LE POINT SUR LES LOTERIES PROVINCIALES - M. Maurice Custeau, Président de Loto-Québec, était dernièrement le conférencier invité à un déjeuner du club Kiwanis-St-Laurent de Montréal où il a prédit que Loto-Québec recueillera au cours de sa première année d'existence plus de \$50 millions en souscriptions. Ce montant représenterait un revenu net de \$82 millions pour la Province, soit près du double de ce qui avait été prévu pour la première année. M. Custeau est accompagné ici de M. G.-A. Morin, c.a., président du Kiwanis-Saint-Laurent, au moment où M. Custeau signe le livre d'or de cette association.

LA POPULARITE ET LE RENDEMENT DES LOTERIES DE LOTO-QUEBEC DEPASSENT TOUTES LES PREVISIONS.

En huit mois de fonctionnement, les trois loteries provinciales de Loto-Québec ont recueilli un total de plus de \$21 millions en souscriptions, dont \$10 millions ont déjà été versés à la Province et près de \$6 millions distribué en prix à 19,305 gagnants.

Ces chiffres ont été cités par M. Maurice Custeau, président de Loto-Québec, au cours d'une conférence prononcée récemment, à Montréal. Il a également prédit que Loto-Québec vendra pour environ \$50 millions de billets au cours de sa première année d'existence, ce qui représentera un revenu net de \$22 millions, soit près du double de ce qui avait été prévu à l'origine pour la première année.

Voici d'autres chiffres sur la vente des billets et les gagnants des différentes loteries:

- 1,845 gagnants à l'Inter-Loto mensuelle ont remporté \$2,200,000;
- 17,220 gagnants de la Mini-Loto ont remporté \$3,030,200;
- 600 gagnants à la Super-Loto d'été ont remporté \$600,000;
- 5,818,612 billets d'Inter-Loto ont été vendus depuis février;
- 15,484,556 billets de Mini-Loto ont été vendus depuis juin;
- 406,952 billets de Super-Loto d'été ont été vendus depuis juin.

Quant aux frais d'administration et de publicité, ils ne dépassent pas les 10%, ce qui

est près de la moitié de la moyenne de 19% par rapport aux loteries nationales des autres pays. Les commissions aux 8,200 vendeurs autorisés, et les salaires des 125 employés de Loto-Québec se chiffreront par \$4 à \$5 millions cette année.

CASINOS ET COURSES.

M. Custeau a déclaré d'autre part que l'implantation de casinos demandera des études sérieuses et approfondies et qu'il faut à cet égard tenir compte de plusieurs facteurs, comme par exemple, celui de l'aménagement touristique.

Le conférencier a également fait allusion à certaines autres formes de jeu de chance tels les paris hors-piste sur les courses et autres événements sportifs comme cela se pratique, sous contrôle de l'Etat dans d'autres pays.

Il a notamment mentionné le "Tiercé", une forme de pari hors-piste sur les courses de chevaux qui, en France, engendre des souscriptions cinq fois plus importantes que la Loterie nationale. Le Japon exploite également des loteries sur diverses courses de chevaux, et d'autos et de bicyclettes qui produisent annuellement des chiffres d'affaires de l'ordre de trois milliards de dollars alors que les cinq loteries nationales de ce pays ne rapportent dans l'ensemble qu'environ 1% de ce montant.

En guise de conclusion, M. Custeau a dit que le principal ingrédient du succès des loteries est de gagner et conserver la confiance et la faveur du public. Il appert, en fonction des résultats obtenus jusqu'ici, que les loteries provinciales de la Société d'exploitation des loteries et courses du Québec soient engagées sur la voie de la réussite.

# GARAGE BERNDT BROS

## VENTE ET SERVICE DE VOLKSWAGEN

436 rue Charles

Tel. 986-2733

Buckingham

## La F.T.Q. et la politique fédérale du pétrole

Le Conseil général de la FTQ, réuni dimanche à Drummondville, a exigé que le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, dénonce la politique fédérale de l'énergie qui empêche les producteurs québécois de pétrole d'exporter leur produit dans les autres provinces canadiennes.

Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à la suite de la réunion du Conseil général de la FTQ, M. Laberge a vertement dénoncé l'attitude hésitante du gouvernement Bourassa face à une politique fédérale qui crée une injustice flagrante pour les québécois.

"Le Conseil général de la FTQ, a déclaré M. Laberge, demande à M. Bourassa de sortir de son inaction muette au sujet de la politique fédérale du pétrole qui, depuis 1961, a freiné l'essor industriel du Québec dans le raffinage du pétrole, la pétrochimie et l'industrie chimique toute entière, au profit du pétrole de l'Ouest et de ces industries dans l'Ontario.

"A moins d'avoir été mal cité en disant, selon les journaux: "notre position est claire", M. Bourassa a fait là une piquette inélégante car son gouvernement à notre connaissance n'a jamais pris position sur la politique fédé-

rale du pétrole. Il s'est contenté de prendre ses distances au sujet des intérêts particuliers de la compagnie Caloil. Nous ne demandons pas au gouvernement du Québec de prendre partie pour ou contre Caloil. Nous lui demandons, par contre, de prendre position sur la politique fédérale du pétrole."

Critiquant l'attitude de M. Bourassa à la dernière conférence constitutionnelle, M. Laberge a ajouté: "Le mutisme de M. Bourassa contraste péniblement avec l'intervention énergique du premier ministre de l'Alberta. Celui-ci a obtenu une entrevue d'une heure et demie avec le ministre fédéral M. Olson, qui par la suite a rassuré publiquement les producteurs d'huile d'Alberta que les marchés de gazoline d'Ontario continueraient d'être interdits aux raffineries de Montréal. Cette interdiction qui dure depuis 1961 a aggravé le chômage québécois et a doublé le raffinage du pétrole en Ontario."

M. Laberge a commenté ensuite le projet de raffinerie de Caloil dans la région de Québec. "Il nous est pénible et humiliant, a-t-il dit, d'entendre discuter d'un subside fédéral à un projet de raffinerie dans la région de Qué-

bec, quand on sait que le besoin d'un subside fédéral provient justement d'une interdiction fédérale pour toute raffinerie du Québec, d'avoir accès aux marchés de la gazoline en Ontario.

"En réalité, le pétrole abondant et peu coûteux d'outre-Atlantique fait de Montréal la capitale naturelle de la gazoline et de la pétrochimie canadiennes. Montréal l'était avant 1963 et le serait aujourd'hui sauf que la politique fédérale du pétrole datant de 1961 le lui interdit.

"M. Bourassa peut-il nous dire clairement sa position face à une politique fédérale du pétrole qui freine l'essor québécois d'une industrie de pointe, créant ainsi du chômage au Québec, dans le but de protéger artificiellement le pétrole non rentable qu'il faut extraire à grands frais des puits de pétrole de l'Ouest?"

### Exigences concernant l'émission de permis de vendeur de valeurs mobilières

La Commission des valeurs mobilières a émis aujourd'hui une nouvelle directive énonçant sa politique concernant l'émission de permis de vendeur. Il s'agit principalement d'une refonte des conditions traditionnelles d'enregistrement.

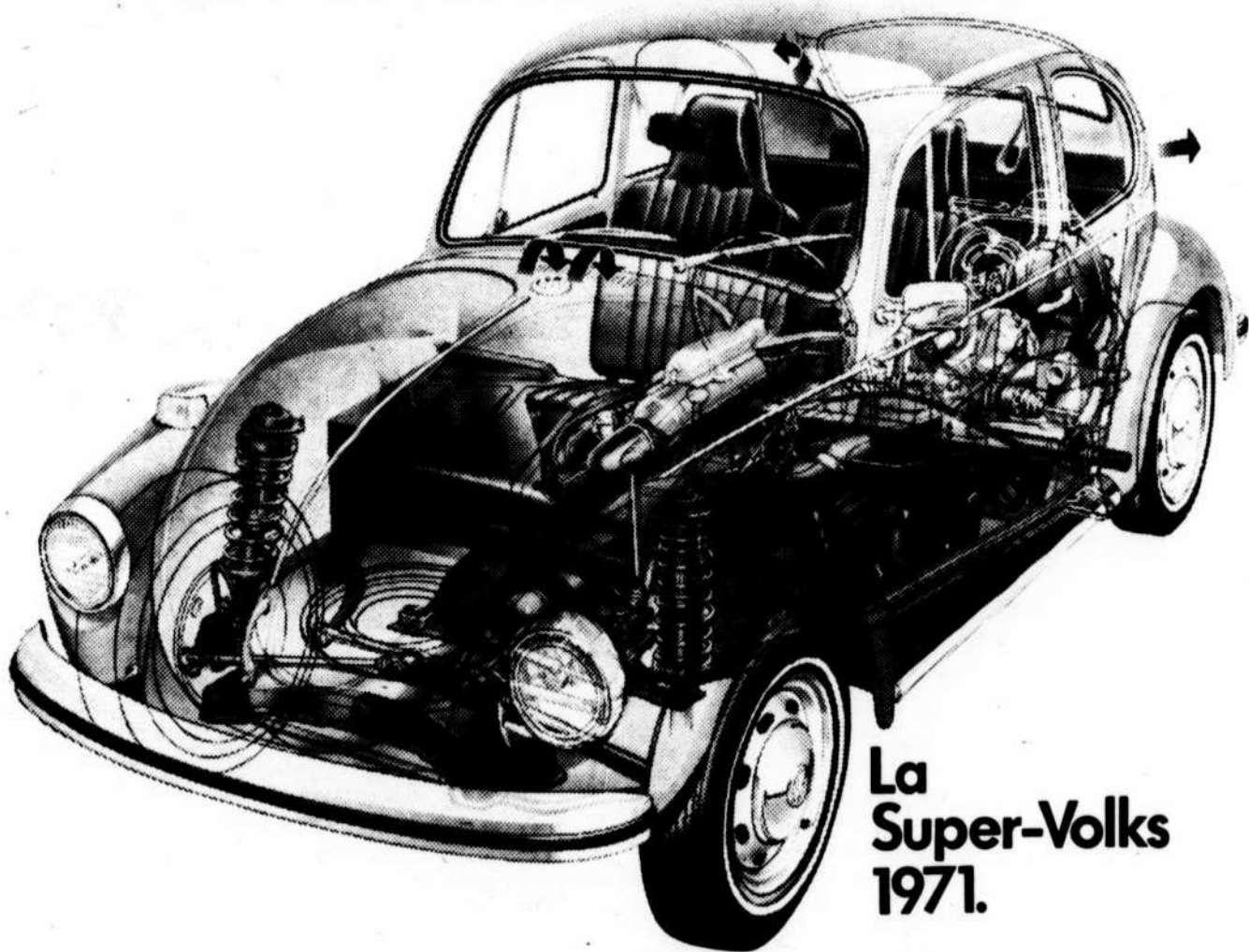
Parmi les conditions nouvelles, un candidat devra désormais avoir entrepris le "Cours canadien sur les valeurs mobilières". Jusqu'à maintenant, il suffisait que le candidat s'inscrive à la session suivante de cours. Dans certains cas, un vendeur pouvait ainsi détenir un permis temporaire pendant près d'un an sans avoir subi aucun examen.

Pour les vendeurs de fonds mutuels, les permis temporaires ne vaudront que pour trois mois au lieu de six mois. Ils devront donc réussir l'examen final de l'Association canadienne des fonds mutuels dans un délai de trois mois pour obtenir leur permis régulier.

La Commission continue d'exiger que les vendeurs consacrent tout leur temps à leur profession dans les secteurs urbains importants et les régions avoisinantes. Désormais, il faut de travailler dans une de ces régions équivalra à y résider. Tout vendeur de fonds mutuels à temps partiel devra également avoir réussi l'examen final de l'ACFM avant d'obtenir un permis.

Ces règlements sont adoptés en vue d'une amélioration de la qualité professionnelle de vendeurs pour une meilleure protection du public.

# Voici la nouvelle petite voiture révolutionnaire.



La Super-Volks 1971.

Ce qui la fait révolutionnaire n'est pas ce que vous voyez de l'extérieur, mais ce que vous y trouverez à l'intérieur.

Son coffre contient deux fois plus de bagages que celui de la Volks de l'an dernier.

Elle est équipée d'un nerveux moteur de 1600 cm<sup>3</sup>, d'une toute nouvelle suspension et d'un système de ventilation à circulation d'air continue avec 7 nouvelles bouches d'air.

De plus, les freins de cette voiture sont plus gros et plus puissants. Son réservoir à essence contient plus. Et

son rayon de braquage est plus court.

Nous avons aussi intégré un dégivreur à sa lunette arrière et fait l'intérieur plus accueillant.

Le tableau de bord s'est fait réarranger les cadrans.

Tout compté, la Super-Volks 71 présente 89 améliorations sur la petite Volks de l'an dernier.

Mais l'essentiel n'a pas été touché.

Et alors que tout le monde assemble fiévreusement de nouvelles petites voitures "révolutionnaires", la nôtre est aussi fiable et économique que toute autre Volkswagen.



Maintenant ouvert  
**SALON DE COIFFURE**  
 CHEZ DAWN  
 HAIR STYLIST

2 coiffeuses:  
**PATRICIA BIGELOW (prop.)**  
**MIREILLE MONGEON**

Spécialisée dans coupe de  
 cheveux et teinture, etc...

Tél.: 986-8934  
 431 Charles Buckingham

## Société d'horticulture de Buckingham

Jeudi, 22 octobre prochain, il y aura assemblée générale à la Société d'Horticulture en la salle de l'hôtel de ville ( 8.45, p.m.).

La lecture du palmarès de la dernière exposition et la remise des prix constituera le premier article au programme de l'assemblée. On se rappelle en effet que l'exposition - concours en août dernier fut un franc succès qu'il y a lieu de souligner et que plusieurs visiteurs en profitèrent pour adhérer au groupement.

En second lieu, l'Exécutif a décidé de profiter de cette assemblée pour procéder aux élections annuelles. Tous les membres peuvent être candidat ou candidate.

Enfin, un conférencier spécial a été invité. Il sera question de conseils saisonniers en horticulture.

Invitation cordiale d'assister, à tous les amateurs.

M.S.

### DISQUES par Richard Yank



**'GET YER YA-YA'S OUT!'**  
The Rolling Stones in concert

Ce disque fut enregistré en spectacle au Madison Square Garden de New York en novembre 1969. Une excellente production et la spontanéité d'un enregistrement en spectacle vendent cet album un des plus caractéristiques du style nettement rock des Rolling Stones.

Il est composé de numéros déjà bien connus tels que: Jumpin' Jack Flash, Honkey Tonk Women et Sympathy for the Devil, de nouvelles compositions de Jagger et Richard telles que Stray Cat Blues, Live with Me et Midnight Rambler; et de quelques chansons du fameux Chuck Berry, un des fondateurs du Rock'n Roll, telles que Carol et Little Queenie. Ces numéros tirant leurs sources des débuts du Rock'n Roll, s'adaptent bien au style des Rolling Stones - style purement rock dans l'ensemble quoique certains des membres du groupe ont fait preuve d'une grande variété d'influences et d'intérêts.

On retrouve aussi, sur cet album "Love in Vain", un numéro traditionnellement "Folk-Blues", auquel ils imposent avec beaucoup de succès leur influence rock. Le résultat est un produit comparable à leur composition "Good Times, Bad Times", or ils mêlent une teinte de "blues" à leurs bases rock.

On ne retrouve rien d'inattendu ou de différent pour les Rolling Stones sur ce disque, mais le fait qu'ils ont toujours conservé le même style rythmique et un peu verbal, responsable de leur renommée première est la cause de leur popularité présente et de leur position dans le monde musical comme une des sources principales de la musique "rock" telle que connue de nos jours.

Non comme les Beatles qui fondent leur renommée sur leur inépuisable variété et leurs incomparables talents de compositeurs, les Rolling Stones ont basé leur popularité sur leur pouvoir de tout assujettir à leur style très caractéristique et très original.

L'unique Mick Jagger, toujours imposant par son extrême confiance, et Keith Richards dont les talents de guitariste sont un des éléments nécessaires aux Rolling Stones, sont les membres les plus remarquables du groupe. Mais les styles simples, et distincts des joueurs de batteries et de basse font tous partie de l'originalité de son de ce groupe.

Ce disque semble vouloir démontrer que la musique des Rolling Stones est aussi appréciée de nos jours qu'à ses débuts, il y a cinq ou six ans, le point est bien avancé comme vous remarquerez à l'écoute de ceci, un des meilleurs disques des Rolling Stones.



L'AUTOMNE, SAISON DES COULEURS DANS LES FORETS DU QUEBEC. - Pour renseigner le public sur la progression des colorations automnales dans les peuplements de feuillus du Québec, la Direction générale de la conservation au ministère des Terres et Forêts fait faire une étude; plus de 40 observateurs répartis dans toutes les régions du Québec s'emploient à transmettre à cette direction leurs observations et constituent une documentation photographique. Les renseignements recueillis ainsi pendant trois ans permettront de connaître la date moyenne du début de la coloration automnale des feuilles ainsi que celle de chaque changement de teintes jusqu'à la défoliation complète. Le tout sera éventuellement présenté dans une brochure illustrée destinée au public.

### télévision

Donald Lautrec «chaud»  
vendredi 23, 20 h 00

En couleur et en direct du centre Paul-Sauvé, le «Donald Lautrec «chaud», à la télévision de Radio-Canada le vendredi à 20 heures.

Des illusions, de la sono, des rythmes, des filles, des vedettes, au palmarès de la popularité...

### Nouvelles de Masson

La bibliothèque municipale de Masson, ouvrira désormais tous les soirs du lundi au vendredi de 7 heures à 8 heures. Cette décision a été prise à la suite de la grande demande de livres par les usagers. Le mercredi soir a été réservé aux adultes. Les autres soirs ont été réservés aux enfants.

EN CHERCHANT LE QUAI, IL PLONGE DANS LA RIVIERE.

Une aventure que l'on pourrait qualifier d'humoristique, mais qui aurait pu être tragique, au cours de la semaine dernière s'est produite à Masson. En effet, deux américains voyageant en mini-auto Volkswagen tentaient de trouver le

quai du fer à cheval pour prendre la traverse Masson-Cumberland pour se rendre en Ontario. On peut dire qu'ils ont trouvé le quai du fer à cheval, alors que la mini-auto a plongé dans la rivière Outaouais. Nos deux compères ont mis peu de temps à sortir de leur impasse et ainsi sortir indemnes. La mini-auto s'est enfoncée dans l'eau et les deux américains, trempés ont pu se rendre dans un endroit pour se coucher et, ainsi se remettre d'une telle émotion. Le lendemain matin, l'on a sorti la mini-auto de la rivière, changer l'huile du moteur et nos amis américains ont poursuivi leur chemin et cette fois avec le traversier.

**DISCOTHÈQUE HOTEL ALEXANDRA**  
BUCKINGHAM, QUE.

**JEUDI-VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE**  
15 - 16 - 17 - 18 OCT

orchestre  
**MYTHICAL MEADOW**  
A VENIR LA SEMAINE PROCHAINE: THE TREVOR PAYNE



## L'EDUCATION à votre service

### QU'EST-CE QU'UNE ECOLE POLYVALENTE?

Notre système d'éducation a toujours été polyvalent. c'est-à-dire qu'il y a toujours eu des enseignements de formation professionnelle. Cependant, ces enseignements étaient offerts dans des sections différentes et dans des institutions séparées. Ainsi, le collège classique préparait l'élève à des études supérieures tandis que l'école de métiers le préparait au travail.

Le règlement numéro 1 du ministère de l'Éducation institue la polyvalente au niveau de l'école secondaire. Ceci consiste à offrir aux mêmes élèves, dans un même établissement, sur un même campus, des options professionnelles et des options générales.

Tout en poursuivant l'étude des options de formation générale (français, anglais, latin, mathématiques, histoire, etc.) l'étudiant peut s'initier aux branches du savoir autres que celles qui l'orientent spécifiquement vers la voie qu'il aura choisie. L'exploration professionnelle qu'il ne pouvait pas faire dans l'ancien système à sections, est rendue possible.

### LES PROGRAMMES D'ETUDES ONT-ILS ETE MODIFIES? A-T-ON SUPPRIME DES MATIERES?

Rien de ce qui s'enseignait hier dans les écoles du Québec, n'a été supprimé des programmes d'études; il y a eu cependant une coordination des différentes disciplines. On y ajoute plusieurs langues vivantes et on y a intégré toutes les options de formation professionnelle qui peuvent préparer un adolescent à étudier un métier qu'il aime.

Le cours secondaire peut maintenant être terminal pour beaucoup d'élèves, mais ceux-ci ne partent plus les mains vides. Ils ont pu se préparer à une profession en secondaire IV et V ils seront en mesure de rendre à leur pays les services qu'il attend d'eux.

### QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA POLYVALENCE SUR LE SYSTEME A SECTIONS?

On ne sépare plus les élèves dans des institutions différentes; au contraire, tous les enseignements sont fondus ensemble, d'une manière telle que les installations matérielles et les services auxiliaires sont mis en commun. Donc, économie d'efforts, d'argent et meilleure utilisation des ressources.

La polyvalence détruit le mythe du meilleur cours et restitue à chaque matière sa valeur unique. Les cloisons qui existaient entre les différentes sections sont disparues dans un système à option. Les contraintes qui forçaient les élèves à choisir intégralement tout le contenu d'un cours fait place à la responsabilité de métier sur le choix de chaque option.

L'utilisation des services communs, jointe au couloirement quotidien d'élèves approfondissant les disciplines les plus diverses, élargira les horizons des élèves et opérera dans la société certaines transformations depuis longtemps nécessaires: décloisonner les différentes couches sociales.

Les étudiants, surtout s'ils sont appuyés par leurs parents, acceptent avec beaucoup d'enthousiasme cette nouvelle organisation de l'enseignement. Ils sont fiers de participer au choix de leurs options et montrent plus d'application à l'école. Le climat de nos écoles secondaires s'est grandement amélioré.

## "Les enfants difficiles"

1ère CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION PRÉ-SCOLAIRE DU QUÉBEC, SECTION DE L'OUTAOUAIS.

L'A.H.P.Q. (Association d'Éducation Pré-scolaire du Québec) est un organisme regroupant toutes les personnes concernées par la pédagogie pré-scolaire et décidées à la promouvoir. Elle réunit un bon nombre des jardiniers de la province de Québec ainsi que des spécialistes (psychologues - pédagogues).

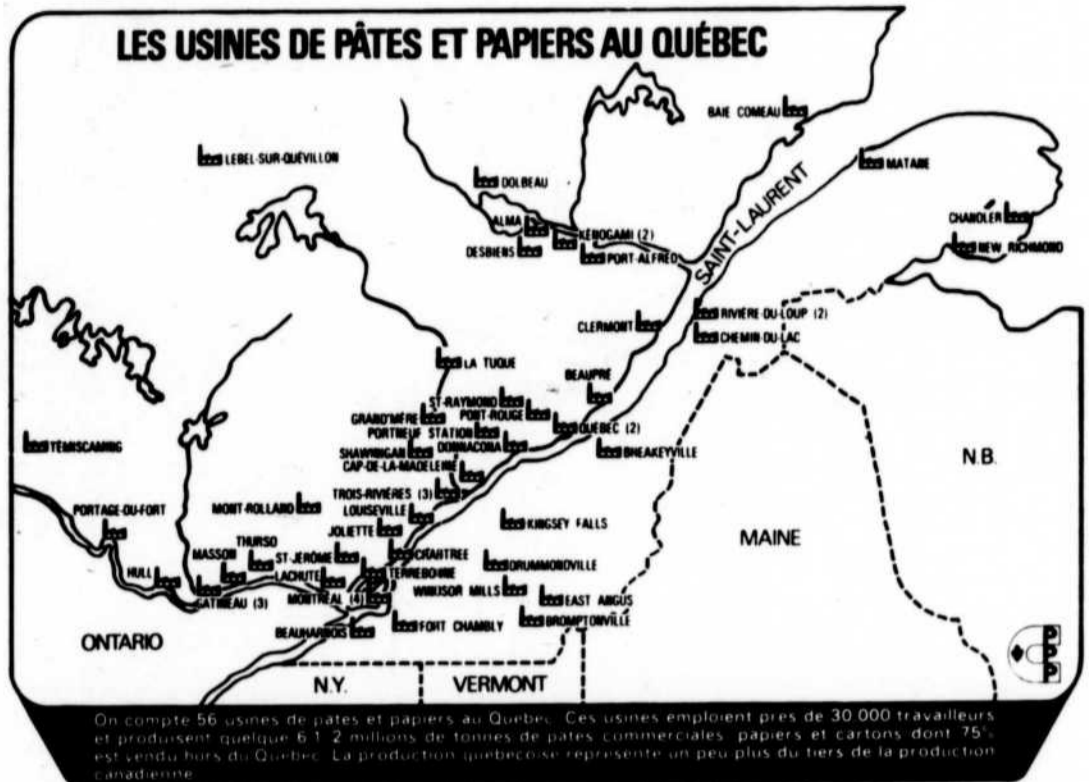
La section Outaouaise de l'A.H.P.Q. est de création récente mais son dynamisme aura l'occasion de s'affirmer cette année par l'organisation de plusieurs manifestations, propres à intéresser vivement les gens concernés par l'éducation en général et celle des tout-petits en particulier. C'est ainsi que le SAMEDI, 24 OCTOBRE, l'A.H.P.Q. a mis sur pied une journée d'étude ayant pour thème "LES ENFANTS DIFFICILES" (entre 5 et 7 ans). L'ANIMATEUR de cette journée sera M. GILLES DUPONT PSYCHOLOGUE DE L'HOPITAL GÉNÉRAL D'OTTAWA.

Il donnera une conférence de 10 heures à midi, animera des ateliers par petits groupes de discussion l'après-midi, le tout se terminant par une séance plénière de consultation.

Ces activités auront lieu à L'ÉCOLE ST-BERNARDIN, 225 HENRI, HULL. Nous sommes certains que cela ne manquera pas d'intéresser vivement commissaires - directeurs - professeurs et parents ayant à cœur l'épanouissement complet des enfants quelque puissent être leurs difficultés de départ...

L'Association d'éducation pré-scolaire du Québec, section de l'OUTAOUAIS.

## LES USINES DE PÂTES ET PAPIERS AU QUÉBEC



# cours par correspondance

## du ministère de l'éducation du Québec

Vous avez un emploi? Vous êtes éloigné des centres d'enseignement? Vous voulez progresser selon votre propre rythme? Les cours par correspondance du Ministère de l'Éducation offerts par la Direction Générale de l'Éducation permanente vous permettent de poursuivre des études en formation professionnelle... à peu de frais, chez vous, dans vos moments libres. Des professeurs d'expérience vous aident.

### Alors, faites comme des milliers d'autres

Inscrivez-vous au Service des Cours par Correspondance du Ministère de l'Éducation du Québec.

Vous avez le choix parmi une cinquantaine de cours sur des sujets tels que

- lettrage d'enseigne
- mathématiques
- soudure
- comptabilité
- loi de lettres de change
- anglais
- électricité
- commerce
- lettrage en dessin industriel
- dessin technique
- machines fixes
- lecture de plans
- géographie économique du Canada

Treize de ces cours vous sont offerts sous forme programmée ou "micro-graduée" (technique de la connaissance graduelle) sur les sujets suivants:

- Principes d'électricité
- Principes de direction de l'entreprise
- Électricité industrielle
- Organisation du travail dans l'entreprise
- Électronique (théorie)
- Initiation à l'économie politique
- Circuit électronique
- Servomécanisme
- Trigonométrie élémentaire
- Dynamisme de la vente
- Arithmétique des ordinateurs
- Principes de l'organisation des petites entreprises
- Éléments de programmation pour les ordinateurs

Renseignez-vous davantage; faites venir un prospectus.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

### SERVICE DES COURS PAR CORRESPONDANCE

1110 est, rue Jean Talon, Montréal 328.  
Tél.: 873-2210.

Sans obligation de ma part, veuillez m'expédier gratuitement le prospectus de vos cours par correspondance.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

# LE BULLETIN E SPORTIF

## LES LOISIRS DE MASSON

QUATRE NOUVEAUX DIRECTEURS AU BUREAU DE DIRECTION DES LOISIRS

Lors de l'assemblée générale de l'Association des Loisirs de Masson tenue mardi soir dernier au sous-sol de l'hôtel de ville à laquelle assistaient près de 50 personnes, l'on a choisi 8 directeurs dont quatre nouveaux membres pour faire partie du bureau de direction.

En effet, cette année il y avait élection au bureau des directeurs pour huit membres sortant de charge: MM. Claude Guitard, Pierre Paul Séguin, Luc Chénier, Raymond Moncion, Rodolphe St-Pierre, Yvon Gauthier, Pierre Hayes et Léonard Duquette. Les noms suivants ont été mis en nomination: MM Pierre Hayes, Pierre Paul Séguin, Claude Guitard, Raymond Moncion, Rodolphe St-Pierre, Claude Charlebois, Guy Quintan, Joseph Benoit, Luc Chénier, Gilbert Carrière et Robert Gravelle. On a été réélu Pierre Hayes, Pierre Paul Séguin, Claude Guitard et Raymond Moncion. MM. Claude Charlebois, Joseph Benoit, Gilbert Carrière et Robert Gravelle ont été élus nouveaux membres du bureau de direction de l'Association des Loisirs. MM. Roland Foley, Lucien Lanthier, Gaston Moncion, Jacques Moncion, Rolland Pagé et Wilfrid Bastien en plus d'un autre poste laissé vacant par M. Emmanuel D'Aoust, complète les membres du bureau de direction.

A la suite de l'assemblée, l'on a procédé au nouveau bureau des directeurs: MM. Jacques Moncion a été réélu président, Claude Guitard vice-président, Rolland Pagé secrétaire, Pierre Hayes trésorier. Les nouveaux postes d'assistant-secrétaire et publiciste sera dévolu par M. Wilfrid Bastien, assistant-trésorier sera dévolu par M. Joseph Benoit.

Tous les membres élus mardi soir, le seront pour une période de trois ans.

Au début de l'assemblée le président sortant de charge M. Jacques Moncion a tenu à souhaiter la bienvenue à l'auditoire. Puis M. Rolland Pagé secrétaire sortant de charge a présenté le bilan des activités accomplies depuis la fondation de l'Association des Loisirs de Masson. Il a dévoilé que des activités sportives ont été des plus actives. Il a été révélé qu'une première entrevue a eu lieu à Québec concernant le projet d'une aréna en vue de recevoir les approbations nécessaires. Les autorités ont décidé d'examiner la situation financière de la ville de Masson et d'examiner les plans. Questionner sur un projet d'athlétisme dans la ville de Masson, à savoir s'il y aura un terrain de piste et pelouse. Le président Jacques Moncion a révélé que la direction y songeait. M. Yolain Bianchi a répondu: "Il ne faut pas seulement y songer, il faut agir". Également au cours de l'assemblée, l'on a apporté des amendements à la charte de l'Association des Loisirs de Masson. M. Pierre Hayes, trésorier a présenté un rapport financier des activités de 1969-1970. Dans le rapport, il est mentionné que l'Association des Loisirs a terminé avec un surplus pour 1970, au montant de \$298,08. Les revenus ont été de \$9,568,59, tandis que les dépenses totalisaient \$9,270,51, laissant ainsi un surplus de \$298,08. Le 30 septembre 1969, il y avait une solde de \$1,154,66 comme surplus financier. En additionnant les deux chiffres ci-haut mentionnés nous pourrions remarquer un surplus cumulatif de \$1,452,74. Au 30 septembre 1970, les principaux revenus de l'Association des Loisirs ont été: Tournoi de balle molle Molson, Subventions Municipales, réception hôtel de ville. Les dépenses coûteuses sont: Hockey Mineur, balle molle et autres.

Les lecteurs sont priés de prendre note que vue la longueur du rapport financier et le retard qui restreint l'espace dans notre journal de cette semaine, nous publierons le rapport complet la semaine prochaine.

### Ligue de hockey Junior B de la Vallée de l'Outaouais



#### LES CASTORS ONT OUVERT LEUR CAMP D'ENTRAÎNEMENT

Les Castors de Buckingham, de la ligue de hockey Junior B de l'Outaouais ont ouvert leur camp d'entraînement pour se préparer en vue des prochaines activités de la saison 1970-71. En effet, dimanche après-midi dernier, plusieurs jeunes joueurs de hockey de Buckingham et de la région immédiate se sont présentés au pilote Hilary Lawlis, des Castors de Buckingham en vue d'obtenir un poste avec l'équipe des Castors. Les premiers exercices

consisteront en un délassement des jambes, mais dans quelques jours les joueurs auront à subir les traitements d'un vrai camp d'entraînement. Pour la prochaine saison, le pilote Hilary Lawlis tentera de former avec les jeunes qu'il possède, une équipe de hockey Junior B digne de bien représenter la ville de Buckingham. Entre-temps, les jeunes joueurs intéressés à obtenir un essai avec les Castors doivent se rendre à l'aréna Emile Brisebois rue James. La première joute de la ligue de hockey Junior B de l'Outaouais se disputera le premier novembre prochain.

## PATINAGE

ARENA DE BUCKINGHAM

SAMEDI SOIR 17 oct - DIMANCHE SOIR 18 oct

7.00 - 8.00 hres Enfants 10¢

8.00 - 10.00 hres Etudiants 15¢ Adultes 35¢

Patinage pour les parents & enfants

MERCREDI LE 21 OCTOBRE 1.30 - 3.30 hres.

ROBERT LEPINE, GERANT

## Compétition d'athlétisme à Masson

LE CLUB D'ATHLETISTES LOCAL REMPORTE LES HONNEURS.

Le Club Athlétique de Masson en coopération avec l'Association des Loisirs de Masson présentait en fin de semaine dernière au terrain de l'école St-Jean de Brébeuf, ses premiers jeux athlétiques régionaux. Plus de 700 personnes ont assisté grâce à une belle température, aux divers exploits accomplis par les athlètes présents.

Les jeux ont débutés vers 9.30 dimanche matin pour se terminer vers 17.30 dimanche soir. La présentation des trophées eut lieu immédiatement après les compétitions tenues. Après les compétitions, les statistiques finales ont révélé que le club Athlétique de Masson du pilote Yolain Bianchi a remporté les honneurs comme équipe en totalisant 88 points et ainsi se mériter le trophée Trois-J, présenté par le vice-président Gilles Girouard. Les points étaient accordés comme suit: Trois points pour une médaille d'or; deux points pour une médaille d'argent et un point pour la médaille de bronze, et ce pour les trente (30) premières médailles récoltées. Le Club Athlétique de Masson dirigé par M. Yolain Bianchi a récolté 28 médailles d'or, 20 médailles d'argent et seize de bronze pour un total de 64 médailles pour 88 points.

Le club Athlétique Stade Hullois de Hull s'est classé en 2e position en récoltant 24 médailles d'or, 18 d'argent et 13 de bronze pour 55 médailles et 88 points au classement final. Le Club Athlétique de Gracefield s'est classé en 3e position en obtenant 31 médailles dont 11 d'or, 14 d'argent et 6 de bronze bon pour 66 points au classement.

LES MEILLEURS ATHLETES DE LA JOURNEE

Trois garçons et trois filles se sont mérité chacun et chacune trois médailles d'or pour se classer "Les meilleurs athlètes de cette journée" et se sont ainsi vu décerner un trophée. La station de Service Lemac-Fina et M. Jules St-Amour ont donné des trophées. Pierre Laplante du Stade Hullois de Hull, Benoit Guitard et Carol Lanthier du Club Athlétique de Masson se sont classés décrochant chacun trois médailles pour les garçons; Mlle Rachelle Lacroix du Club Athlétique de Gracefield, Lucie Routhier du Stade Hullois de Hull et Odette D'Aoust du club Athlétique de Masson ont récolté chacune trois médailles d'or. Il est à remarquer que chaque participant avait droit de participer à trois compétitions. Il y avait compétition dans les 50, 100, 200, 400, 600, 800, 1,200 et 1,500 mètres pour les courses de fond, le lancer du disque, le lancer du javelot, le saut en hauteur et le saut en longueur.

Après la remise du trophée "Trois-J", M. Yolain Bianchi en a profité pour remercier ses aides, et tous les participants. M. Robert Rochon secrétaire du club Athlétique de Masson et un des organisateurs de cette journée, en a profité pour remercier M. Wilfrid Bastien, trésorier du club Athlétique et responsable de l'organisation extérieure de cette journée. En plus, il a remercié et félicité les clubs athlétiques: Stade Hullois de Hull et le club Athlétique de Gracefield pour leur performance au cours de la journée.

## Ligue Commerciale de balle molle de Masson

UNE SOIREE CLOTURE LES ACTIVITES POUR 1970.

La Ligue Commerciale de balle molle de Masson clôturait ses activités pour la saison 1970 par une soirée en la salle du sous-sol de l'hôtel de ville de Masson, vendredi soir dernier. Au cours de la soirée, l'on a procédé à la présentation de trophées aux différents récipiendaires qui se sont distingués au cours de la dernière saison. Une soirée dansante a suivi la présentation. La présentation s'est déroulée comme suit:

Pour avoir remporté le championnat de la saison régulière, l'équipe "Les Loisirs" s'est vue remettre le trophée "Todoro & Bigras" de la firme Roger Leduc. M. Paul Boisvert capitaine de l'équipe a accepté le trophée des mains de M. Gilles Leduc; Pour avoir remporté le championnat des éliminatoires, "Les Pompiers" se sont vus accorder le trophée "Association des Loisirs". Le président des Loisirs, M. Jacques Moncion a remis le trophée à Jacques Lanthier capitaine de l'équipe des Pompiers.

Dans les honneurs individuels l'on a décerné des trophées comme suit: Pour avoir été l'as-artilleur par excellence dans la ligue, Michel Lyons des Loisirs s'est vu décerner le trophée "Molson" par M. Wilfrid Bastien représentant; Pour avoir terminé comme le meilleur frappeur de la ligue, Jacques Lanthier des Pompiers s'est vu remettre le trophée "Molson" par M. Wilfrid Bastien représentant; Pour avoir été choisi la recrue de l'année, Marc Charette des Loisirs s'est vu remettre le trophée "Association des Loisirs" des mains du vice-président M. Claude Guitard; Pour avoir été choisi le joueur le plus utile au cours de la saison Jacques Lanthier des Pompiers s'est vu remettre un trophée "Association des Loisirs" par Luc Chénier responsable de la Ligue Commerciale de balle molle de Masson; Pour avoir remporté le championnat Masson-Angers, l'équipe "Les Pompiers" du capitaine Jacques Lanthier s'est vue remettre le trophée "Jules St-Amour". M. Armand Laflamme, chef de la Brigade des Pompiers a reçu le trophée des mains de M. Robert St-Amour fils de M. Jules St-Amour. M. Pierre-Paul Séguin agissait comme maître de cérémonie à part sa gentillesse fait un travail excellent.

Au cours de la présentation, au nom de l'assistance on a demandé à M. Lucien Bouchard, maire de la ville de Masson que le conseil puisse installer un meilleur système de réflecteurs pour l'an prochain.

Aussi, en temps que rédacteur sportif, je tiens à profiter de l'occasion pour féliciter les arbitres officiels de la ligue qui ont plus que fait un travail extraordinaire au cours de la présente saison. En effet, des hommes comme Carol Rochon, Joseph Laflamme, John Blais, Claude Gaudet, Bernard Lavergne, Normand Laurin et Aimé Racine et plusieurs autres dont nous pouvons avoir omis de mentionner. Même si en certain moment d'une joute, l'officiel en charge d'une joute et ses adjoints ne rendent pas des décisions des plus populaires, ils ne font qu'appliquer les règlements. Sans ces hommes en bleu comme l'on dit, le sport n'existerait pas. Il faut savoir accepter une décision. Aussi à l'occasion, il est de mise de féliciter les responsables de la Ligue Commerciale en M. Luc Chénier, Claude Guitard, Jacques Moncion et les autres pour avoir si bien su administrer la ligue. Cependant, malgré que l'on ait omis de féliciter les officiels de la ligue, la soirée a été bien réussie.

A la fin de la soirée l'on a procédé à la pige au sort d'un billet gagnant pour le prix de 133 onces de bon plaisir. Le gagnant est M. Richard Mongeon d'Angers. Félicitations.

En terminant, félicitations à tous les gagnants, et à l'an prochain.

# Au Québec on vote à 18 ans, mais il faut avoir 20 ans pour boire

(Le Petit Journal 44/51)

Un bulletin spécialisé, "la Bière au Canada," organe de l'Association des brasseurs du Canada, signale dans un de ses articles que dans près de 50 p. 100 des pays occidentaux et socialistes l'âge légal pour boire est de 18 ans. Au Québec, il faut avoir 20 ans.

Sur beaucoup de pays, mais on les rattrape vite quant à la quantité d'alcool absorbée. En Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, on peut boire dès l'âge de 19 ans. Si au Québec, l'âge légal est de 20 ans, dans les provinces maritimes il est de 21 ans. Le Manitoba est le seul à donner à ses jeunes citoyens de 18 ans la permission de prendre un coup à la taverne ou dans les bars.

La plupart des pays communistes sont libéraux en matière de boisson. En Russie, à 16 ans on peut boire dans un établissement licencié. Par contre, en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Bulgarie, il faut attendre ses 18 ans. En Pologne, l'âge légal est de 19 ans. Dans le monde occidental, la France considère ses jeunes sujets comme aptes à boire dès l'enfance. A l'âge de 14 ans, ils ont le droit d'acheter du vin et de la bière. Il leur faudra toutefois

attendre l'âge de 20 ans pour qu'on ait le droit de leur servir des spiritueux.

L'Allemagne est aussi libérale. Il faut avoir 16 ans pour acheter du vin ou de la bière. On peut toutefois boire dans un établissement licencié à partir de 14 ans à condition d'être accompagné d'un adulte. A 18 ans, un jeune Allemand peut s'envoyer un "schnaps" derrière la cravate.

En Belgique, il n'y a pas de limite d'âge fixe pour la consommation des boissons alcooliques. Pas besoin de descente dans les discothèques; ce que les policiers doivent s'ennuyer!

En Grande-Bretagne, l'âge légal est de 18 ans pour l'alcool et de 16 ans pour la bière et le cidre consommés dans les hôtels.

En Espagne, au Portugal et en Israël, pas de limite d'âge pour boire. Dans les pays scandinaves, les jeunes doivent avoir 18 ans pour acheter de l'alcool, mais ils sont priés d'aller le boire ailleurs.

## Télévision

## Etes-vous un maniaque des séries policières?

«Les Règles du jeu», le vendredi à 20 h 30.

«Les Espions», le lundi à 22 h 00.

«Département S», le mardi à 20 h 00.

«Le Prisonnier», le mercredi à 23 h 30,

cédera sa place à «Chapeau melon

et bottes de cuir», à compter du 11 nov.

## KARATE 70

## Ligue

## de quilles



par Gilbert Kingsbury.

ATTENTION CHERS LECTEURS:

Une bonne nouvelle pour tous les adeptes du Karaté de la région de Buckingham. En effet, à partir de maintenant, l'école de Karate King fait partie de la "Fédération Canadienne de Karaté" groupant des Dojos (club) de tous les coins du Canada.

Monanda André Langelier, instructeur en chef du "Club de Karate Langelier" d'Ottawa, dont je me flatte d'être le plus ancien élève, a été nommé à la présidence de la Fédération.

L'"Ecole de Karaté" de Buckingham se réjouit donc d'avoir été invitée à faire partie de cette Fédération qui sera de loin la plus importante au Canada. Ceci marque définitivement un point important pour l'essor du sport du Karaté dans la région de Buckingham.

Pour faire suite à la tenue d'une compétition locale de Karaté qui doit avoir lieu le jeudi 29 octobre dans le Gymnase de l'Académie St-Laurent, disons que tout va bon train et que nous serons à même de vous offrir une très intéressante soirée. Donc réservez-vous là et rappelez-vous que tout le monde est bienvenu. L'entrée est GRATUITE.

### HISTOIRE DU KARATE - Tome III.

Malgré son évolution rapide à partir d'il y a plus de 300 ans, je dis révolution rapide parce-qu'à partir du moment où les moines bouddhistes commencèrent à enseigner l'art du Karaté, plus leurs styles différents furent développés dans cet art martial. Chacun de ces styles se composait de techniques aussi variés que différents.

Il en reste quand-même que le Karaté était foncièrement un art de tuer. Ce n'est qu'en 1917 que maître Funakoshi Gichin introduisit pour la première fois au Japon le Karaté tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Il le fit au moyen de démonstrations et de lectures expliquant son style qui était composé de techniques et de Katas (formes) qui faisaient du Karaté un sport à la portée de tous.

Plus tard, en 1948 le "Japon Karate Association" (dont je fait incidemment partie en tant que ceinture noire, car j'ai été reçu ler degré ceinture noire par le représentant du "Japon Karate Association" au Canada, maître Masimi Tsuruoka, 8ième degré ceinture noire) fut organisé, est Funakoshi Gichin était l'instructeur en chef.

De là nous connaissons le Karaté d'aujourd'hui comme étant à la fois un moyen de défense, un art, un sport.

La semaine prochaine, le Karaté moderne.

### SALLE DE QUILLES NOTRE-DAME

### LIGUE D'ANGERS

J. Lafrance	291
J. Beaudry	238
H. Lafrance	238
R. Robinson	238
A. Brazeau	212
H.S. J. Lafrance	313
H.T. J. Lafrance	874

J. Robinson	209
F. Lafrance	189
L. Lafrance	183
M. Lafrance	183
L. Laframboise	180
H.S. F. Lafrance	282
H.T. F. Lafrance	626

### VIEUX POELE

M. Gratton	212
L. Lanthier	191
J. Monclon	184
L. Bastien	177
G. Chartrand	176
H.S. M. Gratton	253
H.T. M. Gratton	635

M. Carrière	211
V. Bouchard	188
C. Charron	184
C. Turgeon	181
M. Bouchard	178
H.S. C. Charron	245
H.T. M. Carrière	633

### AS DES QUILLES

D. Chartrand	232
J. Robinson	207
L. McDonnell	193
F. Brazeau	192
B. Dumoulin	184
H.S. D. Chartrand	271
H.T. D. Chartrand	743

### AVIS A TOUS LES QUILLEURS

A nouveau cette année, notre journal ouvrira aux quilleurs et ligues de notre région ses pages sportives pour les prochaines semaines. Aussi, nous invitons les ligues intéressées à afficher leurs meilleurs points et les plus haut simple et plus haut triple de la semaine, à un tableau installé dans chaque salle de quilles. De là, le propriétaire trouvera un moyen de nous faire parvenir le ou les résultats hebdomadaires.

Gilbert Leduc

maintenant

chez

Labonté Chrysler Plymouth Inc.

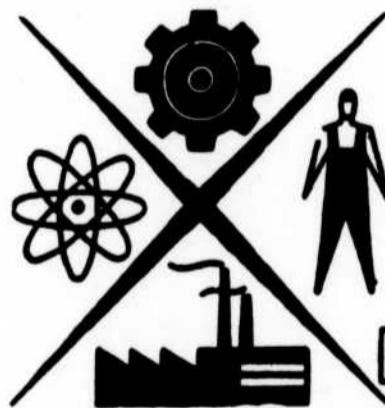
715 est, boulevard Maloney  
Route 8, Gatineau, Québec

BUREAU:

663-2484  
GATINEAU

RESIDENCE:

985-3006  
THURSO



CENTRE DE  
MAIN D'OEUVRE

BONJOUR

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE D'OFFRES D'EMPLOIS DES CENTRES DE MAIN-D'OEUVRE DU QUÉBEC (C.M.Q.) DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS.

OIPQ - bureau régional de Hull,

LE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU QUÉBEC ANNONCE LES OFFRES D'EMPLOIS SUIVANTES:

- R - 4 COMMIS II - III - IV, salaire selon convention collective; services financiers et comptabilité. (D.O.T. 211-468)
- R - 5 DACTYLO I - II, salaire selon convention collective. (D.O.T. 203-588)
- R - 6 UN COUPLE DOMESTIQUE, ayant entre 45 et 50 ans (environ), logé, salaire à discuter. (D.O.T. 382-884)
- R - 7 DES SERVANTES pour résidence privée, logées et nourries, salaire à discuter, accepterait des filles-mères. (D.O.T. 306-878)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS: S'ADRESSER AU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU QUÉBEC LE PLUS PRES DE CHEZ VOUS: A HULL: 776-1531, A MONT-LAURIER: 623-1570.

## VALIQUETTE ET FILS

ARTICLES DE SPORT

Pour tous vos articles de ballon-balai et hockey, voyez

**ROLLAND FOLEY**  
représentant régional

**MASSON**  
986-3138

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

### AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé le permis suivant:

Nom	Adresse	Catégorie
THIBAUT, Donald A.	R.R. no 2, Val-des-Bois	Epicierie
LAROCQUE, Robert pour le bénéfice de:	Glen Almond	Hôtel - S.A.M.- Bar
"Hôtel Chalet de Ro- que Brune Inc." LAROCQUE, Robert pour le bénéfice de: lui-même.	Mulgrave & Derry	

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au: Greffier de la Régie, C.P. 1058, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

## AVIS PUBLIC

NOMINATION ET ELECTION DES CONSEILLERS - Province de Québec - Municipalité de: Canton de Buckingham.

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE:

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, président de l'élection, que la NOMINATION des conseillers aux sièges numéros: 2-4-6 sera reçue par le soussigné à la résidence du secrétaire-trésorier, (15 Lièvre Heights) dimanche, octobre 25 1970, de midi à deux heures dans l'après-midi.

S'il est nécessaire, un BUREAU DE VOTATION sera ouvert, novembre 2, 1970, depuis huit heures du matin, jusqu'à six heures du soir, pour la réception des votes des électeurs pour les candidats mis en nomination.

Et que Mme Thérèse Brind'Amour de la susdite Municipalité a été nommée secrétaire d'élection.

DONNE à Buckingham, ce 15ième jour d'octobre 1970.

Jos. McGurn,  
Président de l'Election.

## AVIS

LA CORPORATION MUNICIPALE DE MASSON

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE:

AVIS public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, QUE:

Le Conseil municipal à une assemblée tenue le 5 octobre 1970, a adopté le règlement No. 25 concernant les chiens gardés dans cette municipalité.

Donné à Masson ce 9e jour d'octobre 1970.

Pierre Hayes,  
Secrétaire-trésorier.

ELECTION

MUNICIPALITE DE S CANTONS-UNIS DE MULGRAVE ET DERRY.

## AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE:

AVIS PUBLIC EST DONNE PAR LES PRESENTES par le soussigné, président de l'élection, QUE:

La présentation des candidats pour la charge de conseillers pour les sièges no. 3-4 et 6 pour ladite Municipalité, aura lieu à l'HOTEL DE VILLE DE BUCKINGHAM, 515, rue Charles, le 26e jour d'Octobre 1970, de midi à deux heures de l'après-midi; et que le 2e jour de novembre 1970, si nécessaire, un bureau de votation sera ouvert à 515 rue Charles, dans la susdite municipalité, depuis huit heures du matin, jusqu'à sept heures du soir, pour la réception des votes des électeurs, pour les candidats mis en nomination; et que Mlle Eleanor Kane de la susdite municipalité a été nommée secrétaire d'élection.

DONNE à Buckingham, ce 12e jour de octobre 1970.

Guy Carrière,  
Président de l'Election.

# Relation du voyage des Dynamiques

17 AOUT '70. Lundi

Dans l'après-midi, dès 3 hres, les voyageurs commencent à s'affairer: les sacs à couchage et les valises s'empilent dans le camion de s Dynamiques nouvellement acheté. C'est là qu'on s'aperçoit de l'utilité de cette acquisition.

A 5 h. 15, les parents et les jeunes arrivent au pavillon. Plusieurs sont nerveux. Après un bref discours du maire Roger Daoust, du F. Pierre Campagna, le responsable de l'entreprise, et enfin de Mgr Rollin qui attire les bénédictions de Dieu sur le voyage, une photo du groupe pour la postérité, les jeunes montent dans les autos de parents et d'amis qui s'offrent de les accompagner jusqu'à la gare d'Ottawa.

A 7 hres, les Dynamiques s'entassent dans la salle d'attente de la fameuse station d'Alta Vista. L'on y voit les MM. Gérard Lemay et sa dame, Lionel Chartrand et sa dame, Léo Trudel et sa dame, Gaston Bordeleau, Jacques Leduc, Mme Grenier, Jean-Jacques Campagna, Méryle Marcell et sa dame, Jean-Paul Lemaire, Michel et Pierre Haspect...

A 7 h. 20, les barrières s'ouvrent, et les voyageurs, après avoir échangé quelques rapides baisers et bonjours, s'engouffrent sur la passerelle, et en route vers le train 112, une valise accrochée au bras et le sac de couchage à l'autre. Un quart d'heure d'attente pendant que les amis, une dernière fois, envoient leurs saluts de l'autre côté de la barrière. Vers 7 h. 45 le Supercontinental s'ébranle...

Ca ne prend pas de temps que l'obscurité nous cache le paysage et que les jeunes se mettent de la partie pour chanter et crier au son de la guitare endiablée d'Yves Bastien. Vers minuit, sous les rouspétances de quelques vieilles passagères du train, les jeunes et les responsables du groupe sortent leurs sacs de couchage et s'installent sur les banquettes. Cela prend un certain temps pour s'habituer aux allées et venues de côté du train ainsi qu'au passage des voyageurs dans les allées, mais bientôt c'est le silence complet, sauf du côté des moins jeunes, où prédominent des ronflements sonores...

18 AOUT. Mardi

Vers 7 h. 30 du matin, les Dynamiques s'éveillent et la vie reprend. Déjeuner sur le train, bien entendu: oeufs et bacon ou jambon. Les "waiters" sont gentils et parlent français; à remarquer. A 9 h. 30, arrivée à Hornepayne, où les jeunes peuvent descendre, se refaire les jambes par un peu d'activité. Un très beau rocher avec fleurs et pelouse agrémentent la gare du C.N. Arrêt d'une demi-heure.

De retour dans le train-après cette cure d'air quelques-uns s'encantent, d'autres lisent, d'autres jouent aux cartes, d'autres enfin courent ici et là, jusqu'au dîner. Et l'après-midi se passe dans les mêmes occupations. La vie du train est assez tranquille et favorise les conversations avec des étrangers, créant ainsi des amitiés; et sous les fenêtres, défilent à toute allure du bois, du bois, du bois... Rencontre d'un groupe de jeunes du Nouveau-Brunswick qui se rendent à Winnipeg. Plusieurs parlent français. Non loin de nous, un autre groupe de 5 jeunes filles d'Ottawa qui se rendent à Vancouver... Vers les 5 hres, quelques orages intermittents viennent rompre la monotonie.

A 11 hres 30 du soir, arrivée à Winnipeg. Une heure de décalage avec Buckingham. Arrêt d'une demi-heure, mais pas moyen d'aller au restaurant. Il nous faut nous résigner à nous promener sur la passerelle, quoique 8 jeunes connaissent la peur de leur vie: malgré la consigne, ils finissent par se glisser au restaurant, mais plus moyen de sortir et de réintégrer le train. De peine et misère, le responsable du groupe parvient à faire ouvrir la porte, et ainsi nos innocents, tout penauds, et pesant contre le conducteur, rejoignent le bercaill. Questionnez à ce sujet les Rochon, Walker, Carrière, Chartrand, Laflamme et vous saurez l'histoire de long en large...

En remontant dans le train, une demi-heure s'écoule à peine que dame Morphée s'empare de nos jeunes pour la nuit. Cette nuit est plus tranquille que la première, car tous sont plus fatigués.

19 AOUT. Mercredi.

Au lever des adultes à 6 h. 20, nous sommes à Ituna en Saskatchewan. 2e journée complète dans le train. Même train de vie que la veille. A un moment donné, sous un ciel de plomb quoique le vent soit plus frais, l'on s'amuse à calculer la vitesse du train. L'on enregistre 85 milles à l'heure. Et pour ceux qui ne le sauraient pas, il y a 40 poteaux téléphoniques pour couvrir un mille. Comme paysage on a du terrain plat, beaucoup de trous d'eau dans lesquels s'ébattent des centaines de canards pas trop effarouchés.

A 2 hres, arrêt d'une demi-heure à Edmonton. Vision assez rapide du Stadium des Eskimos. Course effrénée dans la ville, à la recherche de souvenirs. Attaque de coeur chez

Gérard Robitaille, car à son dire, les derniers ne sont arrivés que 3 minutes avant le départ; et pourtant, nous avons à attendre encore un bon 10 minutes avant que le train ne s'ébranle...

Au souper, on commence à soupçonner les Rocheuses... L'on y entre... Féérique! Les montagnes se succèdent les unes aux autres; le train les côtoie, y pénètre par des tunnels bien travaillés, le tout accompagné de lacs et de rivières. Le paysage ne peut se décrire, sur tout du poste observatoire. Les oh! les ah! se succèdent à n'en plus finir, jusque vers les 9 hres alors que l'obscurité nous cache le tout, quoique l'on ait eu le temps d'apercevoir 2 caribous, juste à 20 pi. du train, broutant tranquillement à l'orée d'un petit bois...

Arrivée et arrêt à Jasper à 7 h. 40 du soir. Un quart d'heure, cela suffit pour nous ravitailler d'air pur. Pas le temps d'aller magasiner, car nous y reviendrons sur le voyage de retour. Téléphérique en vue: promesse d'y grimper. Un groupe de scouts de Trois-Rivières montent dans le train pour Vancouver, et ça ne prend pas de temps que quelques connaissances se créent parmi ces deux groupes de jeunes. Le costume influence la gent féminine, vous le savez... Aussi à 10 h. 30, lorsque nous déclarons le couvre-feu, on a quelques récriminations de... (je ne nommerai pas) Demain, il nous faut nous lever de bonne heure.

20 AOUT. Jeudi.

A 7 h. 30, presque tous sont debout. C'est aujourd'hui que l'on descend. Déjeuner toujours au milieu des Rocheuses: gorges profondes où serpente le fleuve Fraser; pics élevés rocheux ou couverts de conifères; d'un côté du fleuve le Canadien Pacifique, tandis que nous roulons de l'autre côté; tunnels de plus en plus nombreux; le fameux "Hell's Canyon" à faire frémir, car le train passe très près de la falaise, à certains endroits, même, on ne voit pas du tout. Ca ne se décrit presque pas, surtout lorsque le soleil frappe les sommets altiers...

Vers les 9 hres, on commence à sortir des montagnes. Elles commencent à nous fuir. Quelques magnifiques villages s'échelonnent: Chilliwack, Matasqui... Sur la rivière, des bateaux font la pêche industrielle. On voit les hommes remonter les filets de l'eau et les enrouler autour de treuils...

A 10 h. 45, le conducteur ramasse les billets. Cela veut dire qu'on arrive. L'on ne voit plus de montagnes. Le terrain est plat; les compagnies de bois s'échelonnent. Avant d'arriver à New Westminster, nous contemplons le désastre d'un déraillement d'un freight arrivé la semaine précédente. C'est à ne pas y croire. Des carcasses de wagons tordues, des paires de roues détachées des wagons par-ci, par-là dans la boue; en tout, certainement une quinzaine de wagons renversés. Pas bien beau à contempler. Regard en arrière: si c'était arrivé à nous?... Voilà l'entrée de la rivière Fraser regorgeant de bateaux de pêche, et d'océaniques... Ca ne sera pas long maintenant. Tranquillement, je dirais à pas de tortue, le train parcourt la distance de 10 milles entre New Westminster et Vancouver. Les jeunes voyageurs sont nerveux... et fatigués d'être assis. Ils ont hâte de descendre et de se refaire les jambes. 2 jours et demi et trois nuits en wagon, c'est quelque-chose pour des adolescents...



# LES ANNONCES CLASSÉES

Toutes les annonces classées sont payables avant publication

- **Cheque insertion:** \$1.00 pour 20 mots. - .07¢ du mot additionnel. Annonce avec cadre: \$1.50. Toutes les petites annonces sont payables à l'avance.
- **Pour usage de notre Casier Postal ou de notre téléphone:** 50¢ de plus.
- **CORRECTION:** Les erreurs seront promptement corrigées. Toutefois, on doit les signaler avant la seconde insertion; sinon, nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuite.
- **HEURE DE TOMBEE:** Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant midi le mardi sera insérée dans le journal de jeudi. Il en est de même pour les annulations.



**Papineauville  
Lumber Lée**

PAPINEAUVILLE  
QUEBEC

"La cour à bois  
la plus complète  
de la région"

**427-6264**

"Ou vous obtenez  
mieux en  
payant moins"

BOIS

Matériaux de  
construction  
quincaillerie et outils

Vente à l'église St-André Uni,  
vêtements, meubles, vaisselle  
et bijoux, le 22-23 octobre,  
à 1.30 - 4 et 7-9 p.m. (15)

## Bingo

**TOUS LES  
LUNDIS SOIR  
A 8 HRES**

**au sous-sol de  
l'église de Masson**

15 PARTIES RÉG \$10.00  
5 PARTIES SPÉC. \$15.00

**GROS LOTS:**

54 nos. .... \$2,000.  
52 nos. .... \$ 950.

**PARTIE MOITIÉ/MOITIÉ  
PARTIE GRATUITE: \$10.00**

Estimation gratuite

### PLOMBERIE DELORME

PloMBERIE - Chauffage - Réparations  
G. DELORME - M. LAVIGNE, PROPS.



340 PRINCIPALE - BUCKINGHAM - 986-8300  
Représ. GULF OIL CO. - Plan de financement

## Avis public

PROVINCE DE QUEBEC,  
MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE L'ANGE-GARDIEN

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE -

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, président d'élections, que la nomination pour la charge de conseillers, aux sièges nos: 4-5-6 sera reçue par le soussigné à la salle ordinaire du conseil, de midi à deux heures A.P., dimanche le 25 octobre 1970, pour remplacer Messieurs: Renald Racine, Charles-A. Desjardins, Dollard Cadieux, dont le terme d'office est expiré.

QUE dimanche le premier jour de novembre 1970, s'il est nécessaire, un bureau de votation sera ouvert à la salle ordinaire du conseil, dans la susdite municipalité, depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir, pour la réception des votes des électeurs pour les candidats mis en nomination.

ET QUE M. Napoléon Patry de la susdite municipalité a été nommé secrétaire de l'élection.

Donné à Angers, ce 12ième jour d'octobre 1970.

Paul-Emile Girouard.....  
Président d'élection.

### Maison à vendre

Chalet à vendre, rivière La Blanche; Eau et électricité. Meublé: \$2,000.00. Tél.: 986-3808. (4-Jac.)

### On demande

Dame de ménage demande ouvrage à la journée, dans Buckingham. Appeler après 4 hres 986-5151. (1-8-15)

REPRESENTANTS demandés, remèdes naturels, tisanes, comprimés, capsules, liquides, onguents, etc. Travail agréable. Commission intéressante. Catalogue pour renseigner la clientèle. Si vous êtes intéressé en ce domaine et possédez une automobile, téléphonez Claude Lavoie. 663-5002.

Garderle Belmont. Enfants de 3 à 5 ans. 1/2 journée ou journée, du lundi au vendredi. Appelez 986-8936 ou 986-8169. (15)

Résidents du Québec, employés dans l'Ontario, désirant devenir vendeur pour Loto - Québec. Tél. 986-5709. (15)

### Divers à vendre

Appareil oditif Belltone très bonne condition: \$60.00. S'adresser 986-5020. (15)

A vendre: Tourne-disques valeur de \$60.00, presque neuf. Tél.: 986-8979. (15)

A vendre: Auto-neige "Sno-Jet" 19 forces, très bonne condition, Model 1969. Tél. 986-2208. (15 J.A.C.)

## PARTIE DE CARTE

organisée par le Mouvement  
des Femmes Chrétiennes

**DIMANCHE, 18 OCT.  
à 8 hres p.m.**

Salle de l'école St-Laurent

Entrée: \$1.00

Nombreux prix

BIENVENUE A TOUS

S.V.P., apporter vos cartes

### Logis, maison, chambre à louer

Logis à louer au 839 Georges, 2 chambres à coucher, système de chauffage, très propre. Tél.: 986-3085 - \$75.00 par mois. Cuisine, salon, salle de bain. (24 - J.A.C.)

Chambre pour filles. Poêle, frigidaire, télévision, chambre de bain complète. Entrée privée. Tél.: 986-6224. (1.....)

Logis à louer, pour un couple. 1 chambre à coucher, salon, cuisine, chambre de bain au complet. 972 Georges. Tél. 986-3119. (8-15)

Logis à louer, coin St-Charles et St-Joseph, dans un haut complet. Libre le 1er novembre. Tél. 986-3797. (8-15)

Maison neuve à louer, 3 chambres à coucher, salon, salle à dîner, cuisinette, garage. Tél. après 7 hres P.M. Tél. 986-8625. (15)

Logis à louer; 1 salon, 1 chambre, 1 cuisine, chambre de bain complète. S'adresser à 205 Kennedy, tél. 986-8247. (15)

Appartement à louer; Pour couple ou personne seule. Cuisine, salon et salle de bain complète, en bas, chambre en haut. Filage 220. Tél. 986-5086. (15)

Logis neuf à louer, 211 Lorrain. Chauffé, fourni d'eau chaude. Tél. 986-3217. (15)

Logis chauffé à louer, très propre, pour un couple. Libre le 1er novembre, avec garage, 168 rue Lorrain. Tél. 986-5659. (15)

Logis à louer: 2 chambres à coucher. Tél. 1-613-623-5857. (15-22)

## AVON

recherche représentante pour les régions de Buckingham et de Masson...  
Madame, voici votre chance de vous faire des revenus substantiels intéressants....

APPELEZ:  
MME L. FUOCO  
C. P. 6  
PTE. - GATNEAU  
TEL.: 777-7806

### merci

A la suite d'une fracture de la hanche survenue le 15 juin 1970, j'ai reçu de nombreux messages de réconfort, comprenant cartes de prompt rétablissement, visites à la maison, etc. Aujourd'hui, je voudrais exprimer à toutes ces personnes, dont la liste serait trop longue à énumérer, mes remerciements personnels les plus sincères. Donc, à tous, un sincère remerciement.

Mme Henri Chartrand  
419 Bélanger,  
Buckingham.

## television

Zoom  
dimanche 18, 19 h 30



Chantal PARY



Diane DUFRESNE



Michel PAGLIARO



Steve FISET



Les KANTOS

## DISTRIBUTEURS DEMANDES



Nous sommes à la recherche d'hommes sérieux désirant devenir distributeur de produits chimiques, dans le domaine de l'automobile, de l'industrie et de la quincaillerie. Si vous êtes intéressé à participer à une bonne affaire, organisée par une firme d'envergure nationale, prenez note des avantages suivants et communiquez avec nous.

- Marque de commerce très bien établie
- Produits de haute qualité
- Contrat avantageux
- Profit très rémunérateur
- Territoires exclusifs
- Distribution à l'échelle nationale
- Assistance professionnelle des ventes
- Publicité de soutien

Ecrire à: M. J.M. La Roche  
Master Automotive Chemicals Inc.,  
8652 Boul. Métropolitain Est,  
Montréal, Québec  
Téléphone: 351-6360

# BINGO

**DIMANCHE, 18 OCTOBRE**

8 HRES P.M.

**SOUS-SOL DE L'EGLISE  
OUR LADY OF VICTORY**

**ACCUEIL DOMREMY**

# Jack's Atelier de réparations de motos-neige

Vente et service auto-neige YAMAHA

**OUVERTURE D'UN NOUVEL ATELIER**

Réparations et pièces pour tous genres de moto-neige



Ouvrage garanti.

Appelez **986-5103** DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 a.m. à 9 p.m.

ou venez au **223 rue Maclaren-est, Buckingham**



# SOUPER D'HUITRES

## ECOLE ST-MICHEL

**JEUDI 22 OCT. 6.30 P.M.**

**ORGANISE PAR CLUB LIONS Buckingham**

Au profit de la Maison Bel-Air

**\$4.00**



MUNICIPALITE DU CANTON DE BUCKINGHAM

### Soumissions

Demande de soumissions pour l'ouverture de 30,266 milles de routes d'hiver, saison 1970-1971.

Toutes les soumissions doivent parvenir par la poste ou être apportées au Secrétaire de la municipalité avant 6 hres p.m. le 31 octobre 1970, à: 15 Lièvre Heights, Buckingham, P.Q.

Jos. McGurn, Secrétaire-trésorier.

## Entente de collaboration pour la saison 1970-1971

Le Bureau d'aménagement culturel de l'Outaouais et la Bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais viennent de signer une entente de collaboration pour la saison 1970-1971.

C'est ce qu'ont annoncé, ce mardi, lors d'une conférence de presse MM. Philippe Sauvage et Robert L'Heureux, respectivement administrateur-délégué de la B.C.P.O. et directeur du B.A.C.O.

D'après les termes de cette entente, le Bureau d'aménagement culturel de l'Outaouais reconnaît les comités de la Bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais dans les différentes municipalités, comme les comités culturels officiels de ces municipalités. Le B.A.C.O. présentera donc sa programmation provinciale et régionale à la B.C.P.O. qui elle, l'offrira à ses différents comités. Ainsi les municipalités couvertes par la Bibliothèque centrale de prêt pourront profiter des manifestations offertes par le ministère des Affaires culturelles.

Bien entendu, la B.C.P.O. continuera à préparer sa propre programmation comme par les années passées.

D'autre part, M. Sauvageau a invité les responsables du B.A.C.O. à visiter les différents centres de dépôt de la B.C.P.O. et à rencontrer les responsables locaux des comités culturels. Les représentants du B.A.C.O. profiteront de ces rencontres pour expliquer le rôle et la raison d'être du bureau régional du ministère des Affaires culturelles.

MM. L'Heureux et Sauvageau se sont dits très satisfaits d'en être arrivés à une entente sur le rôle spécifique des deux organismes et ils espèrent que cette collaboration s'étendra à tous les organismes culturels du territoire.

On sait que le Bureau d'aménagement culturel de l'Outaouais est relié directement au ministère des Affaires culturel-

les et que les responsables du B.A.C.O. (MM. Robert L'Heureux et Yvan Thériault) sont des fonctionnaires du gouvernement québécois.

Par ailleurs, la Bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais est un organisme privé adminis-

tré par les représentants des différentes municipalités de l'Outaouais. Les frais d'opération, de la B.A.C.O. sont partagés entre les municipalités affiliées et le ministère des Affaires culturelles dont la contribution atteint 85% du montant total.

## Un comité étudiera la mise en marché du bois

Le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Kevin Drummond, annonce la formation d'un comité consultatif, dont la tâche sera d'enquêter sur la situation actuelle du commerce du bois au Québec et de proposer des solutions aux problèmes que pose depuis quelque temps la mise en marché des bois des petites propriétés privées.

Parmi les questions à l'étude figureront notamment:

- 1- Les lois qui régissent la mise en marché des bois des agriculteurs et des colons;
- 2- La structure et les modalités de fonctionnement des organismes groupant les producteurs;
- 3- La structure et les modalités de fonctionnement des organismes acheteurs;
- 4- Les mécanismes de fixation des prix et des qualités de bois mis sur le marché;
- 5- Le rôle possible du ministère des Terres et Forêts dans la mise en marché des bois des agriculteurs et des colons.

Tous les organismes intéressés au commerce du bois, qui avaient été invités par M. Drummond à faire partie du comité, ont répondu favorablement à son appel et viennent de faire connaître le nom de leur représentant.

Il s'agit de: M. Marcel Filiatreault, de la régie des Marchés agricoles; de M. René Barry, de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec; de M. Charles Lagueux, de l'Association des marchands de bois à pâte du Québec; de M. Anatole Côté, de l'Association des industries forestières du Québec; de M. Léonard Otis, de l'U.C.C.; de M. Victor Morin, de la Fédération des producteurs de bois du Québec; de M. Richard Lacasse, du ministère de l'Industrie et du Commerce; et de M. Gilles-H. Ledoux, du ministère de l'Agriculture.

Le ministre des Terres et Forêts a désigné, pour sa part, M. Raymond Lord, de la Direction Générale de la Planification. Tout en étant membre du comité, M. Lord dirigera également un groupe de travail spécialement affecté à la réalisation des études nécessaires à la bonne marche de l'enquête.

Le comité d'étude qui vient d'être ainsi créé a jusqu'à la fin de l'année en cours pour soumettre un rapport préliminaire.

## Angers →

### television

Les Beaux Dimanches dimanche 18, 20 h 30

Le 18 octobre à 20 h 30, l'émission **les Beaux Dimanches** offre aux amateurs de théâtre trois textes écrits spécialement pour la télévision de Radio-Canada par trois jeunes auteurs canadiens. Il s'agit de *Margo* de Marc-F. Gélinas, *les Nuits d'Arabesque* de Madeleine Gagnon-Mahony et *les Cuisines* de Marcel Sabourin.

#### Margo

*Margo* ne met en vedette qu'un seul personnage, interprété par Luce Guibault. Margo est une jeune femme de classe moyenne qu'on sent, au départ, très nerveuse et sans méthode. Nous faisons sa connaissance au moment où, les bras chargés de colis, elle entre chez elle, en même temps que se fait entendre la sonnerie du téléphone. Mais trop tard, on a raccroché. Et c'est cet appel raté (et intrigant pour elle) qui l'incitera à téléphoner à sa mère, ses soeurs, ses amis. A mesure que se succèdent les appels, à mesure aussi que s'accroissent chez Margo la nervosité et la tension, on peut reconstituer le drame que ses mensonges cachent à ses interlocuteurs.

#### CLASSEMENT DU CONCOURS DE LABOUR DE L'ANGE-GARDIEN D'ANGERS DU 7 OCTOBRE.

##### CLASSE DES FEMMES:

1	Mme Roger Mongeon avec	81.5/	100
2	Mme Philippe Mongeon avec	77/	100

##### CLASSE DES CHAMPIONS TRACTEURS:

1	M. Philippe Mongeon avec	88.5/	100
2	M. Robert Plouffe avec	87.5/	100
3	M. Gérald Plouffe avec	85.5/	100
4	M. Marcel Mongeon avec	75.5/	100

##### CLASSE DES JEUNES 20 ANS ET MOINS:

1	Paul Mongeon avec	87/	100
2	M. Jean-Pierre Plouffe avec	83.5/	100
3	M. Gaston Mineault avec	71/	100
4	Yves Leblanc avec	69/	100

##### CLASSE 20 ANS OU PLUS (Toute catégorie):

1	M. Roger Mongeon avec	82.5/	100
2	M. Reynald Plouffe avec	78/	100
3	M. Jean-Pierre Patry avec	74/	100
4	M. Gérard Laflamme avec	69/	100

##### CLASSE CHARRUE TROIS ET QUATRE VERSOIRS:

1	M. Marcel Perras avec	77/	100
2	M. Gérard Perras avec	69/	100
3	M. Roméo Mongeon avec	62/	100
4	M. Léo-Paul Plouffe avec	59.5/	100

Un trophée a été remis aux premiers de chaque classe, en plus d'un prix en argent par le cercle agricole, et de nombreux prix spéciaux. Un trophée a été remis pour le plus haut pointage du concours 88.5% à M. Philippe Mongeon. Un trophée a été remis pour la meilleure finition 19/20 à M. Robert Plouffe. Une bouteille de vin a été donnée à Mme Roland Beaulnet. Une couverture de nylon a été donnée à Mme Fernand Plouffe, les deux hôtes du concours. Les juges du concours de labour étaient MM. Donat Thibodeau de Thurso, Claude Plouffe de Gatineau et Claude Langlois de St-André-Avellin. Le concours de labour pour l'année 1971 sera tenu le 14 octobre et la distribution des prix et soirée dansante le 16 octobre.

Le cercle agricole de l'Ange-Gardien remercie sincèrement tous ceux qui ont participé à la réussite de ce concours.

Le cercle agricole de l'Ange-Gardien de Angers, par: P a u l - E m i l e G i r o u a r d, Sec.-Trés.